



LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE

LA MINERVE.

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

NOUVELLE SÉRIE.]

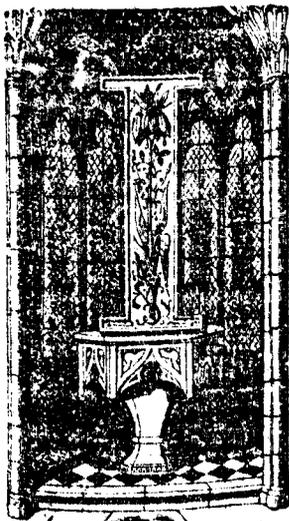
NOVEMBRE 1849.

[11^{me} LIVRAISON.

HISTOIRE POPULAIRE, ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE DE NAPOLEON ET DE LA GRANDE ARMÉE.

QUATRIÈME PARTIE.

[SUITE.]



L fut célébré par le saint-père en personne, et écouté par tous les assistants avec le recueillement le plus parfait. Nous avons assisté à bien des anniversaires depuis quarante ans, nous avons vu bien des solennités de toutes sortes, mais jamais le spectacle qu'offrait l'intérieur de Notre-Dame, le jour du couronnement, ne sortira de notre mémoire. On avait fait restaurer et peindre à neuf toute l'église. On y avait construit des galeries et des tribunes décorées avec une richesse inouïe. Dès huit heures du matin, elles étaient envahies par une foule impatiente. Les chants sacrés retentissant sous cette voûte immense, appelant les bénédictions d'en haut sur la tête glorieuse de Napoléon, en présence du souverain pontife ; ces murailles recouvertes de tentures resplendissantes ; tous les grands corps de l'Etat, les députations de toutes les villes de l'empire ; des milliers de plumes flottantes qui ombrageaient les chapeaux des sénateurs ; les hautes cours de judicature avec leurs costumes à la fois éclatants et sévères ; cette multiplicité d'ornements brillants d'or et d'argent ; et au milieu du chœur, cet innombrable clergé dans toute sa pompe sacerdotale ; et puis, aux travers des étages supérieurs de la nef, ces femmes jeunes et belles, étincelantes de fleurs et de pierres ; toutes les célébrités de l'empire, une foule d'étrangers de distinction

accourus du fond de l'Allemagne et des extrémités de l'Italie ; enfin le bruit du canon, le son des cloches, les acclamations de cette multitude en délire ; tout cela, disons-nous, formait un ensemble pompeux, brillant, coquet et sublime, qui frappait tout le monde d'une émotion profonde, dont les uns témoignaient par des larmes, les autres par une sorte de stupeur, et tous par le plus religieux silence.

Une fois Napoléon assis, chacun l'examina attentivement en cherchant à deviner ses impressions secrètes. Il nous a paru constamment calme ; seulement, la longueur de la cérémonie sembla le fatiguer. A l'offertoire commencèrent (selon l'expression de MM. les militaires) les *grandes évolutions*. M. de Pradt donna le signal, que M. de Ségur répéta, et tout le monde se disposa à aller à l'offrande. Cinq dames du palais, portant, la première un cierge le long duquel étaient incrustées cinq pièces d'or ; la seconde, le pain d'argent ; la troisième, le pain d'or ; les deux autres, les vases sacrés, quittèrent leurs places et ouvrirent la marche. Tout le cortège défila ensuite dans le même ordre et avec la même régularité que précédemment. Après cette seconde cérémonie, le pape récita une oraison que l'empereur écouta, comme tous les autres, avec convenance ; le saint-père continua la messe.

Enfin Napoléon descendit de son trône et vint seul s'agenouiller à son prie-Dieu ; puis, tout à coup, nous le vîmes se relever au moment où le pape allait prendre la couronne impériale déposée sur l'autel, s'avancer précipitamment, l'enlever des mains du saint-père et se la poser fièrement sur la tête. A cet instant, son visage se colora, ses yeux brillèrent d'un éclat inaccoutumé, sa taille parut plus haute de dix pieds !... Mais le moment qui excita le plus vivement l'attention fut celui où Joséphine reçut la couronne des mains de Napoléon et fut sacrée, par lui, impératrice et reine.

Lorsqu'il avait été temps, pour elle, de paraître dans ce

grand drame, sur un avertissement de M. de Pradt, elle était descendue du trône et s'était avancée vers les marches de l'autel, où l'attendaient l'empereur et le pape. Joséphine marcha lentement, les yeux baissés, l'air recueilli, suivie de tout son service d'honneur. Arrivée devant Napoléon, tremblante d'émotion, elle s'agenouilla ; et élevant ses regards et son âme bien plutôt vers lui que vers Dieu, on vit distinctement de grosses larmes couler de ses yeux et rouler sur ses mains jointes. L'empereur n'était pas moins ému ; mais il se contint et ne perdit rien de sa gravité. Il prit lentement sur l'autel la petite couronne, surmontée de la croix, destinée à l'impératrice, la posa d'abord sur sa tête à lui, puis la mit sur celle de Joséphine avec tant de majesté, qu'on eût dit qu'il n'avait fait toute sa vie que mettre des couronnes sur sa tête et sur celle des autres. Enfin, lui prenant les deux mains, il la releva avec une dignité parfaite.

Le saint-père ayant fait à l'impératrice un petit sermon de circonstance, celle-ci retourna s'asseoir sur le grand trône, et Napoléon ayant été la rejoindre, le clergé et toutes les belles voix choisies par l'abbé Rose entonnèrent le *Vivat in excelsis*, puis le *Te Deum*, qui fut entonné par le saint-père. Après l'*Ite missa est*, Sa Sainteté se dérangea une dernière fois pour venir présenter l'Évangile à l'empereur, qui eut toutes les peines du monde à retirer son gant avant de prononcer son serment, ce qu'il fit la main nue étendue sur le livre saint.

Pendant ce temps, M. Maret, secrétaire d'Etat, ayant dressé le procès-verbal de cette prestation de serment, M. de Ségur appela M. de Talleyrand, le grand chambellan appela l'archi-chancelier, celui-ci le président du sénat, ceux-là les présidents du corps législatif, ces derniers ceux du tribunal, et ainsi de suite, pour leur faire signer ce procès-verbal. Ensuite, l'archi-chancelier présenta cet acte à la signature de Napoléon lui-même. Cela fait, Leurs Majestés reprirent le chemin de l'archevêché, puis celui des Tuileries, au milieu des mêmes acclamations.

Le soir, toutes les rues de la capitale furent illuminées. Des flammeaux du Bengale furent allumés sur tous les édifices publics ; mais rien n'était plus magnifique que le jardin des Tuileries ; la grande allée était bordée de guirlandes en verres de couleur ; chaque arbre des contre-allées était éclairé par des myriades de lampions ; enfin, une colossale étoile, élevée sur la place de la Concorde, dominait tous ces feux. Quant au château, on eût dit d'un palais de flamme.

Cette cérémonie avait été longue et singulièrement fatigante ; elle avait duré plus de cinq heures, y compris l'aller et le retour. Il était six heures et demie quand Leurs Majestés rentrèrent aux Tuileries. Tout le monde mourait de faim, de froid, de fatigue. La première chose que fit Napoléon fut de quitter son magnifique costume, pour réadopter son modeste uniforme ; il dîna légèrement et se mit au lit de bonne heure. Il est probable qu'au palais tout le monde dut en faire autant. Le saint-père donna l'exemple : il se coucha presque aussitôt son retour au pavillon de Flore, n'ayant gagné à tout cela qu'un concordat et une courbature.

Cependant, au milieu d'une si haute fortune, Napoléon ne perdait pas de vue les immenses préparatifs qu'il avait multipliés dans tous les ports de la France, de l'Espagne et de la Hollande, pour envahir de l'Angleterre ou pour la forcer

la paix. Il avait posé sur son front la couronne de Fer d'Italie (le 26 juin 1805, à Milan), comme pour apprendre au monde que Charlemagne avait un successeur. Mais aussi, pour que cette seconde couronne pût s'affermir sur sa tête, il avait pensé que la paix avec l'Angleterre lui était nécessaire. Il écrivit donc directement le 10 juin au roi George une lettre qu'il data du camp de Castiglione ; c'était là que quarante mille hommes l'attendaient, comme au camp de Marengo, pour le voir, avec son ancien habit de général, donner à l'impératrice Joséphine le *fac simile* de la bataille qu'il avait gagnée neuf ans auparavant. Cette lettre était ainsi conçue :

“ Sir monsieur mon frère, je n'attache pas de déshonneur à faire les premiers pas. J'ai assez prouvé à l'Europe, je pense, que je ne redoute aucunes des chances de la guerre. La paix est le vœu de mon cœur ; mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. Je conjure donc Votre Majesté de ne pas se refuser au bonheur de donner la paix au monde. Une coalition ne fera jamais qu'accroître la prépondérance et la grandeur continentale de la France.

“ Et sur ce, sir monsieur mon frère, je prie Dieu qu'il ait toujours Votre Majesté en sa digne garde.

NAPOLÉON.”

Mais le roi d'Angleterre, que l'empereur avait cru devoir appeler *monsieur mon frère*, parut peu disposé à reconnaître cette parenté politique. Dédaignant de correspondre d'égal à égal avec un monarque de création nouvelle, George fit transmettre à M. de Talleyrand par Lord Mulgrave, une note qui commençait en ces termes :

“ Sa Majesté a reçu la lettre qui lui a été adressée par le chef du gouvernement français, Bonaparte, etc., etc.”

Dans cette lettre, le ministre anglais ne s'appliquait qu'à échapper, par des circonlocutions diplomatiques, à une réponse claire et positive. Quand Napoléon eut connaissance de cette note, il se contenta de dire :

— Eh bien ! cette paix, je l'obtiendrai à force de triomphes, et puis l'Angleterre saura ce qu'elle lui aura coûté ; en attendant, je veux que l'inconvenante épître du roi soit mise sous les yeux des trois corps de l'État ; je veux qu'elle soit imprimée dans tous les journaux, sans réflexions, pour laisser à la France entière la liberté de faire les siennes et de voir par elle-même ce qu'il y a à faire avec de pareilles gens.

La franchise de cette communication excita au plus haut degré l'enthousiasme public, déjà exalté par la générosité de la démarche que venait de faire l'empereur auprès du prince régent, et la guerre contre l'Angleterre fut de nouveau sanctionnée par l'opinion.

Cependant un événement funeste vint priver Napoléon de l'homme sur lequel il comptait le plus pour l'accomplissement de ses projets : le vice-amiral Latouche-Tréville mourut. Le choix d'un successeur, pour commander l'expédition qui devait partir de Toulon, était important ; l'empereur, cette fois, ne voulut pas prendre sur lui de décider seul, et proposa en quelque sorte des candidats à son ministre de la marine dans cette lettre si remarquable de laconisme :

“ M. Decrès, pour commander l'escadre de Toulon, il me paraît qu'il n'y a que trois hommes : Bruix, Villeneuve et Rosily. Lequel des trois me faut-il prendre ? Répondez-moi aussitôt mon retour à Fontainebleau, où je serai vers le 10

juillet prochain ; et sur ce, M. Decrès, je prie Dieu de vous voir en sa digne garde.

« Venise, le 30 juin 1805.

« NAPOLEON »

Par malheur, le ministre désigna Villeneuve. Ce choix, qui fit manquer l'expédition d'Angleterre, fut cause, plus tard, de la perte de notre marine.

Le 11 juillet suivant, Napoléon était de retour à Fontainebleau. Il était parti de Turin le 8, trois jours auparavant, au milieu d'une manœuvre qu'il faisait exécuter à la garnison ; et le 14, il était arrivé à Boulogne, où, comme ailleurs, il excitait l'enthousiasme. Chaque jour on recherchait avec avidité les plus petites circonstances de sa vie publique et privée, chacun rendait hommage à sa justice, à sa générosité, à la politesse exquise qu'il mettait dans toutes ses relations ; cependant, un jour il manqua de générosité et fut injuste envers un des hommes qui lui avaient rendu le plus de services : nous voulons parler de la scène qui eut lieu entre lui et l'amiral Bruix, à propos d'un ordre auquel ce dernier ne crut pas devoir obéir. Le despotisme dont Napoléon fit preuve en cette occasion fut blâmé avec d'autant plus de raison, que l'événement justifia bientôt la résistance de l'amiral. L'empereur n'en reparla jamais, si ce n'est une fois à Sainte-Hélène ; dans un moment d'épanchement et d'abandon, le cœur chez lui imposa silence à l'amour-propre, et il dit douloureusement au comte Bertrand, qui, sans en avoir eu l'intention, avait rappelé cet événement ;

— Oui, celui-là a dû me maudire... Pauvre Bruix ! si tous ceux qui m'ont entouré depuis avaient eu la même franchise et le même courage que lui, peut-être ne serais-je pas ici aujourd'hui. La Providence l'a bien vengé !

C'était le matin, à son grand lever. L'empereur annonce à ceux qui sont présents que dans la journée il passera en revue l'armée navale ; et, avant de monter à cheval pour faire sa tournée quotidienne, il dit à l'aide de camp de service :

— Savary, allez de ma part trouver l'amiral Bruix à sa baraque ; vous lui direz de faire changer la position des bâtiments qui forment la ligne d'emboisement, parce que je veux passer la revue des équipages en pleine mer. Recommandez-lui d'agir de façon à ce que toutes les dispositions soient achevées lorsque je serai de retour, à midi.

Napoléon part suivi seulement de Roustan, son mameluk, et d'un piqueur. Savary sachant mieux que personne que le moindre désir exprimé par l'empereur est un ordre positif, va trouver l'amiral et s'acquitte de sa commission.

Général, lui répond Bruix après l'avoir écouté sans l'interrompre, j'en suis désolé, mais la revue projetée par sa majesté ne peut avoir lieu aujourd'hui.

— Comment cela, M. l'amiral ? reprend Savary, qu'une semblable réponse rend stupéfait.

Et craignant de s'être mal expliqué, il ajoute :

— Votre Excellence ne m'a peut-être pas bien compris ?

— Parlez-moi, général, j'ai très-bien entendu, reprend Bruix avec un imperturbable sang-froid ; et c'est pour cela que je vous répète que cette revue n'aura pas lieu.

En effet, aucun bâtiment ne bougea dans le port. A midi, l'empereur, revenu de sa promenade, allait se mettre à table pour déjeuner, lorsqu'il aperçut son aide-camp ; il lui dit d'un

air de satisfaction, en frappant du manche de sa cravache la paume de sa main gauche.

— A propos, tout est-il prêt ? Que vous a répondu Bruix ? Savary lui rapporte fidèlement la réponse de l'amiral.

— Alons donc ! fait Napoléon avec un mouvement d'épaule, vous n'êtes pas encore bien éveillé, Savary. Vous dites donc ? Et il se fait répéter une seconde fois et mot pour mot les paroles de l'amiral.

— Qu'est-ce que cela signifie ? s'écrie Napoléon avec un éclat de voix extraordinaire, accoutumé qu'il est à la plus ponctuelle obéissance ; sera-ce donc toujours la même chose ?... M. l'amiral Bruix pense-t-il encore être devant la cour de Croix ?... Savary, retournez auprès de l'amiral, et dites-lui que je lui ordonne, entendez-vous bien ? que je lui ordonne (il appuya sur le mot) de venir s'expliquer à l'instant !... Laissez-moi, messieurs ! reprend-il en faisant un signe de la main au groupe qui l'a accompagné.

Et il rentre dans sa baraque. Dix minutes s'écoulèrent pendant lesquelles Napoléon parut fort agité. L'amiral n'arrivant pas assez vite au gré de son désir, il frappe de sa cravache le bord de la table sur laquelle son déjeuner est resté intact, et s'écrie :

— Il me faut enfin savoir à quoi m'en tenir avec M. l'amiral ; je vais aller le trouver, moi !

En même temps Napoléon enfonce son chapeau sur sa tête, et, suivi d'une partie de ses officiers, sort précipitamment de sa baraque ; mais à peine a-t-il fait quelques pas au dehors, qu'il aperçoit Bruix, accompagné du contre-amiral Magon et suivi de Savary, qui se dirigeaient vers lui. Dès qu'il voit Napoléon, Bruix hâte le pas. L'état-major de l'empereur s'est rangé silencieusement autour de lui ; les yeux de Napoléon lancent des éclairs.

— M. l'amiral, lui dit-il d'une voix altérée, pourquoi n'avez-vous pas fait exécuter mes ordres ce matin ?

— Sir, répond Bruix d'un ton respectueux, c'est parce qu'une terrible tempête se prépare ; Votre Majesté peut le voir comme moi. J'ai pensé qu'elle ne voudrait pas exposer inutilement, ni sa vie, qui nous est si précieuse, ni celle de tous les braves officiers qui l'entourent.

En effet, la pesanteur de l'atmosphère, le grondement sourd du tonnerre qui se faisait entendre distinctement au loin, et l'absence du moindre vent, ne justifiaient que trop déjà les craintes exprimées par Bruix.

— Monsieur, reprend Napoléon, que le calme de l'amiral semble irriter de plus en plus, je vous avais donné des ordres ; encore une fois, pourquoi ne les avez-vous pas exécutés ?

— Sire, je ne voulais pas avoir à me reprocher toute ma vie la mort des marins et des braves soldats de Votre Majesté.

— Monsieur, réplique en frappant du pied Napoléon, dont ces froides paroles exaltent la colère au plus haut degré, les conséquences de mes ordres ne regardent que moi seul ; encore un coup, obéissez, je vous l'ordonne pour la dernière fois.

— Sire, je n'obéirai pas.

— Monsieur !... bégaye Napoléon les lèvres tremblantes de colère, vous êtes... un... insolent !...

Et en disant ces mots, l'empereur, qui tient toujours sa cravache à la main, s'avance vers l'amiral et fait un geste menaçant. Bruix recule de deux pas, et, portant comme par ins-

tinct la main à la garde de son épée, répond en pâlisant :

— Sire, je suppose que Votre Majesté ne veut ni me déshonorer, ni se déshonorer elle-même !

Quoique Bruix fût d'une complexion délicate et de très-petite taille, en faisant ce geste, en prononçant ces paroles, il semblait un géant. Tous les assistants étaient glacés d'effroi. L'empereur, immobile, la main convulsivement agitée, jeta un regard foudroyant sur l'amiral, qui conservait sa noble attitude. Chacun pensait que Bruix était un homme perdu à jamais. Enfin, Napoléon lança sa cravache loin de lui ; Bruix ramena alors son bras dans sa position naturelle, et la tête découverte, l'œil toujours calme, attendit en silence le résultat de cette scène terrible.

— M. le contre-amiral Magon, dit froidement l'empereur, vous allez faire exécuter à l'instant le mouvement que j'ai ordonné ce matin. Quant à vous, monsieur, ajouta-t-il en faisant un pas vers l'amiral, il faut que vous quittiez Boulogne aujourd'hui même. Avant vingt-quatre heures vous aurez connaissance de la décision que je vais prendre à votre égard.

Et l'empereur s'étant éloigné, quelques officiers généraux, entre autres le contre-amiral Magon, serrèrent la main que leur tendit le brave Bruix en partant. Cette manifestation n'échappa pas à Napoléon, qui pourtant n'eut pas l'air de s'en apercevoir. L'illustre amiral mourut l'année suivante à Paris, ne laissant pour toute fortune, à sa veuve et à ses enfants, que la mémoire de ses glorieux services et de l'un des plus nobles caractères dont puisse s'enorgueillir la marine française.

Cependant on a fait exécuter à la flotte le mouvement fatal exigé par l'empereur ; mais à peine les premières dispositions ont-elles été prises, que la mer est devenue effrayante à voir. Le ciel, chargé de nuages noirs, était sillonné par des éclairs incessants et continnels ; le tonnerre ne semblait qu'un long grondement, et les vents, qui s'étaient subitement déchaînés, avaient rompu toutes les lignes. Enfin, ce qu'avait prévu l'amiral Bruix, quelques heures auparavant, était arrivé : la tempête la plus furieuse avait dispersé çà et là les bâtiments, de manière à faire désespérer même du salut de leurs équipages. De la fenêtre de sa baraque, Napoléon a vu tout cela ; croyant entendre le cri des marins qui appellent au secours, il prend son chapeau sans mot dire, s'élançe au dehors et arrive bientôt sur le rivage. Là il trouve une foule inquiète et tremblante que la tempête a attirée sur les falaises. L'empereur marche à pas précipités, les bras croisés sur la poitrine ; il ne parle à personne. Ses officiers, les chefs de corps, une partie de sa garde, sont là et l'examinent en silence : personne n'ose ni donner un ordre, ni donner l'exemple du dévouement, tant la stupeur est grande et générale. Tout à coup les cris qu'il a cru entendre il n'y a qu'un moment arrivent plus distincts et plus lamentables. Plusieurs chaloupes canonnières, chargées de matelots et de soldats, viennent d'être jetées à la côte, et les malheureux qui les montaient, luttant contre les vagues, implorant des secours que personne ne se sent le courage de leur porter.

— Ce spectacle est affreux ! dit Napoléon avec désespoir, on ne peut ainsi laisser froidement périr tant de braves gens. Où sont donc les embarcations ? s'écria-t-il ; pourquoi ne jettez-vous toutes les chaloupes en mer ? Un canot, vite un canot ! je veux aller moi-même au secours de ces malheureux !

On ne fait aucun mouvement. Une morne indécision règne partout. Napoléon s'irrite surtout contre les officiers de marine, qui se disent à l'oreille : « La mer n'est pas tenable... C'est folie que de vouloir sauver des hommes pour lesquels il n'y a pas de salut à espérer... Nous périrons tous... etc. » Alors Napoléon leur dit avec un accent mêlé de sanglante ironie :

— Ah ! ah ! MM. les marins ! vous avez peur de la mer !... Heureusement que je connais ici des gens qui ne s'effrayent pas de si peu ! Grâce à Dieu ! j'ai là mes grenadiers d'Arcole et de Marengo !

Puis, se retournant avec vivacité en faisant de la main un geste sublime :

— Commandant Gros ! s'écria-t-il, faites avancer la première compagnie de votre bataillon ! Ceux-là, messieurs, ne sont pas des marins, ils n'auront pas peur de la mer !

A ces mots, tout change de face, tout s'émeut, tout s'agite. On se précipite, on s'empresse de toutes parts. De nombreuses embarcations sont mises à flot comme par enchantement. Pendant ce temps, une admirable compagnie de grenadiers s'avance au pas accéléré, fière et obéissante, et semble n'attendre qu'un regard de son empereur pour s'élançe sur ces frêles embarcations. Celui-ci a deviné ce qui se passe au fond du cœur de ses soldats :

— Suivez mon exemple, mes braves ! leur crie-t-il, et secourons les naufragés !

Un canot beaucoup plus grand que les autres, et déjà chargé de douze vigoureux rameurs, avait été amené. Napoléon s'élançe le premier ; seul, il bondit sur la planche qui sert de pont. *Vive l'empereur !* s'écrient d'une seule voix tous les grenadiers qui le suivent sur deux rangs, l'arme au bras et dans l'ordre le plus parfait. Ils passent sur ce pont fragile, en emboitant le pas, sans s'émouvoir, sans s'inquiéter, sans même regarder l'abîme entr'ouvert sous leurs pieds. Tous étaient entrés dans l'embarcation au moment où une lame furieuse vint, en se brisant, envelopper l'empereur, qui, debout, un pied posé sur le bord du bateau, regardait fixement devant lui, en criant aux rameurs d'une voix retentissante :

— Au large !

Les rameurs se sont mis à l'œuvre et luttent avec vigueur contre les vagues ; mais le canot ne marche pas, repoussé, qu'il est à chaque instant par la lame qui s'élançe contre l'embarcation.

— Nous n'avançons pas ! répète avec impatience Napoléon au pilote qui tient le gouvernail. Puis, s'adressant aux rameurs :

Allons donc ! n'entendez-vous pas les cris de vos frères qui agonissent là-bas ? La mer se révolte ; mais on peut la vaincre.

Au même instant le canot est repoussé violemment par la vague. Il semble que ce soit une réponse de l'Océan aux paroles de l'empereur.

— Sir, dit le pilote, la mer n'est plus tenable. Votre Majesté le voit : nos efforts ne peuvent rien contre elle. Si nous persistons à vouloir aller plus loin, je ne réponds plus ni du salut de Votre Majesté ni de celui de ses soldats.

Napoléon se retourne et voit ses grenadiers impassibles, le regard sombre, et se tenant serrés les uns contre les autres comme un faisceau d'armes. Il ne répond que par un signe. Alors le pilote se penche sur le gouvernail et lui imprime un

mouvement qui fait virer de bord le canot. Quelques instants après il touchait le rivage.

— Tout le monde à terre ! dit Napoléon.

Les grenadiers s'élançèrent ; l'empereur sortit le dernier du canot, que l'eau de la mer avait rempli.

— La terre ! la terre ! répétait-il, elle ne manque jamais aux pieds des soldats ! elle ne se gonfle ni ne s'entr'ouvre ; elle est docile ; elle aura toujours pour nous un champ de bataille, et pour nous la victoire !

En disant ces mots, il s'était acheminé lentement vers sa baraque. La pluie tombait par torrents ; Napoléon était sans chapeau : une dernière vague, plus furieuse que les autres, le lui avait enlevé en passant au-dessus de sa tête, comme si l'Océan eût voulu conserver un gage de sa témérité.

On ne put sauver qu'un petit nombre de ceux qui montaient les canonniers naufragés ; et, le lendemain avant le jour, la mer avait déjà rejeté sur la plage plus de deux cents cadavres. Ce fut une journée de deuil pour le camp et les habitants de Boulogne. Il n'était personne qui ne courût au rivage pour chercher avec anxiété si, parmi les corps des naufragés, il ne se trouvait pas un parent ou un ami. Dans la journée, Napoléon vint s'asseoir sur un morceau de rocher au bord de la mer. Il regardait d'un œil morne les débris de toutes sortes que les vagues amoncelaient devant lui, lorsque tout à coup, allongant le bras comme pour désigner quelque chose, il se tourna du côté de ses aides de camp, restés debout à quelques pas en arrière, et dit à l'un d'eux :

— *Syafy*, voyez donc ce que peut être cet objet tout noir que je vois flotter sur l'eau ; serait-ce une tête d'homme ?

L'aide de camp s'approcha du rivage et regarda avec attention :

— Sir, dit-il un moment après, je ne puis distinguer parfaitement ; cependant cela m'a tout l'air d'être une giberne de soldat.

— Impossible, dit l'empereur ; elle n'aurait pu surnager aussi longtemps, eût-elle été vide.

Au même instant une vague vint s'étaler en nappe sur le rivage ; en se retirant elle laissa sur le sable, et presque aux pieds de Napoléon, l'objet informe qu'il cherchait à reconnaître. Il se leva aussitôt, et se baissant pour l'examiner de plus près :

— Ah ! ah ! dit-il avec surprise, je croyais pourtant bien ne plus le revoir !...

C'était son vieux chapeau. On peut juger dans quel état Napoléon le souleva du bout des doigts, car il ressemblait à une éponge ruisselante. Après l'avoir secoué légèrement, il l'emporta à sa baraque en le tenant à la main.

Cependant, soldats et matelots brâlaient d'impatience de s'embarquer pour l'Angleterre. Un matin, quoique la mer fût un peu houleuse, mais le vent bon et le ciel serein, aucune voile ennemie n'ayant été signalée pendant la nuit, tout sembla favorable pour tenter la descente. Napoléon donna des ordres : les signaux partent du sémaphore, et les deux camps retentissent de ses cris : « On va s'embarquer ! » Et, tandis que le rappel bat dans chaque direction et que les voiles sont hissées sur tous les bâtiments de la flottille, l'armée se dirige par divisions sur le port, aux cris mille fois répétés de vive l'empereur !

Napoléon, monté dans une petite barque, accompagné seulement de quelques rameurs et de quelques officiers généraux de la marine, va et vient sans cesse d'une extrémité à l'autre du port ; il surveille tout, et l'embarquement des troupes s'opère dans un ordre parfait. Cette opération, commencée à sept heures du matin, est terminée à cinq heures de l'après-midi, en moins de dix heures, cent vingt-sept mille soldats, chevaux et bagage, sont embarqués. Les troupes, sur leurs bateaux plats et sur leurs chaloupes, sont debout, la tête découverte, et n'attendant plus que le signal qui va leur permettre de s'élançer sur une terre ennemie. L'empereur, lui aussi, est debout dans sa péniche, et semble passer son armée en revue une dernière fois. Tout à coup on voit un canot partir du rivage et se diriger, à force de rames, vers celui de Napoléon. Un officier est dans cette embarcation ; il agit en l'air un papier, c'est une dépêche : elle est remise à l'empereur, qui l'ouvre avec précipitation, jette avidement les yeux dessus, froisse le papier dans ses mains, revient au rivage, met pied à terre, et reprend, dans une agitation extrême, le chemin de sa baraque.

Un instant après, le sémaphore transmet l'ordre à la flotte de faire débarquer toutes les troupes qui sont à bord, et qui, avant minuit, sont de retour à Boulogne et dans les divers cantonnements qu'elles occupaient encore le matin. Quant à Napoléon, il s'est retiré de bonne heure et n'a demandé aucun de ses maréchaux. Cette mystérieuse dépêche arrivée de Bayonne lui apprenait que Villeneuve, au lieu de suivre les instructions qu'il lui avait fait donner précédemment par son ministre de la marine, était entré avec sa flotte dans le port de Cadix. Alors, pour Napoléon, s'évanouissaient comme un rêve ses grands projets contre l'Angleterre.

Le lendemain, à son grand lever, il parut sombre, et se dirigeant promptement vers son cabinet, il fit appeler Daru.

— Savez-vous où est Villeneuve ?

Tels sont les premiers mots que Napoléon adresse à l'administrateur général de l'armée.

— Non, sire, répond froidement celui-ci.

— Eh bien ! il est à Cadix. Quelle timidité ! vit-on jamais pareille ineptie ? Si je ne le connaissais, je croirais qu'il y a trahison....

Le cœur de Napoléon était plein d'amertume. Sa colère éclata d'abord en phrases courtes, en exclamations vives ; puis elle déborda. Les mots de Villeneuve, d'Angleterre, de Boulogne, de flotte, de postérité, jetés au hasard et sans suite, permirent à peine à Daru, stupéfait, de comprendre que l'entrée de l'amiral à Cadix et la crainte qu'il ne s'y fût laissé bloquer par l'amiral Collinwood étaient le sujet d'un si vif emportement. Enfin l'effusion ayant eu son cours, Napoléon éprouva ce soulagement qui vient de la lassitude même.

— Asseyez-vous là, dit-il à Daru, et écrivez.

Et Napoléon lui dicta ce qui suit :

M. Decrès, envoyez-moi, dans la journée de demain, un mémoire sur cette question : *Dans la situation des choses, si l'amiral Villeneuve reste à Cadix, que faut-il faire ?* Écrivez-vous à la hauteur des circonstances et de la situation où se trouvent présentement la France et l'Angleterre. Surtout, ne m'envoyez plus de lettres comme celle que vous m'avez écrite avant-hier, les flagorneries ne signifient rien : je ne les aime

pas. Lorsque je vous demande un conseil, ce n'est pas pour que vous soyez de mon avis, c'est pour avoir le vôtre.

«De mon camp de Boulogne, le 25 août 1805.»

Après avoir lu cette lettre, l'empereur apposa au bas une sorte d'hieroglyphe pour signature, en s'écriant :

— Me faire perdre d'immenses travaux, et, qui plus est, deux années tout entières !... Le temps perdu ne peut se retrouver !

Ici il y eut un silence. Puis l'empereur, passant à une idée nouvelle, ajouta avec une expression toute différente :

— Ecrivez encore, Daru.

Et il dicta froidement à l'intendant général de l'armée le plan de la campagne d'Austerlitz ; plan hypothétique, dont l'exécution devait être ajournée jusqu'à la solution de la grande question maritime : cette solution ne devait pas se faire attendre.

Cette dictée de Napoléon avait duré deux heures. L'empire absolu qu'il avait sur lui-même avait permis à sa puissante intelligence de reprendre tout son essor ; il avait embrassé à la fois l'ensemble et les détails ; il n'avait rien omis, tous les obstacles avaient été aplanis ; et ce fut à la suite d'une si violente secousse morale, qu'il prépara, six mois à l'avance, cette merveilleuse bataille d'Austerlitz.

Quand Daru eut fini d'écrire, Napoléon lui dit :

— Vous allez partir pour Paris à l'instant même. Vous laisserez croire que vous vous rendez simplement à Ostende. Aussitôt après votre arrivée, qui, je l'espère, aura lieu cette nuit, vous vous enfermerez avec Dejean ; (1) vous préparerez tous les ordres pour la marche des corps qui sont ici en les dirigeant sur Munich ; vous ordonnerez toutes les dépenses présumées de vivres et d'approvisionnement, de manière à ce que je n'aie plus qu'à signer ces pièces lorsque j'arriverai à Paris. Faites tout ce travail à vous deux. Je ne veux pas qu'un seul commis y mette la main. Quant à moi, ajouta-t-il en laissant tomber ses bras avec tristesse, je vous rejoindrai bientôt. Adieu, Daru. Après demain, moi aussi je ferai mes adieux à mes soldats, mais ce ne sera pas pour longtemps.

Le même jour, Napoléon dit à son premier valet de chambre de tout préparer pour son départ, et donna l'ordre au grand maréchal du palais de régler et de payer les dépenses qui pouvaient avoir été faites pour lui pendant ses divers séjours à Boulogne. Il lui recommanda, selon son habitude,

(1) Alors directeur général de l'administration de la guerre.

d'être économe et d'éplucher les mémoires. Dans l'après-midi, toutes les troupes du camp ayant été réunies, l'empereur se rendit au milieu d'elles, et fit lire en sa présence la proclamation suivante, qui fut affichée partout :

«Soldats du camp de Boulogne !... Les vœux de nos éternels ennemis sont accomplis ; l'Autriche et la Russie se sont réunies à l'Angleterre ; notre génération est de nouveau entraînée dans toutes les calamités de la guerre. Il y a peu de jours, j'espérais encore que la paix du continent ne serait pas troublée ; les menaces et les outrages m'avaient trouvé impassible ; mais l'armée autrichienne a passé l'Inn ; Munich est envahie ; l'électeur de Bavière, notre allié, a été chassé de sa capitale ; toutes mes espérances se sont évaporées. Je gémissais du sang qu'il va encore en coûter à l'Europe ; mais le nom français en obtiendra un nouveau lustre. Soldats du camp de Boulogne ! dans cette circonstance si importante pour votre gloire et pour la mienne, vous mériterez le nom de *Grande Armée* (2) dont je vous ai salués au milieu des champs de bataille, et le peuple français continuera de mériter celui de *Grande Nation*, car son empereur fera son devoir, et vous, soldats, vous ferez le vôtre !»

Des transports unanimes accueillirent ces paroles de flammes, pour nous servir de l'expression du maréchal Soult, et de longs cris de vive l'empereur ! retentirent d'une extrémité à l'autre du camp.

(2) Voici quelle était la composition de la Grande Armée. Corps du Hanovre. Bernadotte : divisions d'infanterie, Drouet, Rivaud ; cavalerie, Kellermann.

Corps de Hollande. Marmont : divisions d'infanterie, Boudet, Grouchy, Dumonceau ; cavalerie, Guérin.

2e corps. Davoust : divisions d'infanterie, Bisson, Friant, Gudin ; cavalerie, Fauconnet.

4e corps. Soult : divisions d'infanterie, Saint-Hilaire, Vandamme, Legrand ; cavalerie, Margaron.

5e corps. Lannes : divisions d'infanterie, Suchet, Gazan ; grenadiers réunis, Oudinot.

6e corps. Ney : divisions d'infanterie, Dupont, Lignon, Malher ; cavalerie, Colbert ; dragons à pied, Baraguay-d'Hilliers.

7e corps. Augereau : divisions d'infanterie, Desjardins, Mathieu. — Réserve. Murat : divisions de cuirassiers, Nansouty, d'Hautpoul ; divisions de dragons, Klein, Walter, Beaumont, Bourcier ; division de cavalerie légère, Treillard.

Garde impériale : garde à pied, Mortier, 8 bataillons ; garde à cheval, Bessières, 14 escadrons. — *A continuer.*



UN MARIAGE D'INCLINATION.

I.



Sur les côtes du Lancashire, à peu de distance des ruines de l'abbaye de Furness, on rencontre un petit territoire, île ou presque île, selon que la marée descend ou arrose ses côtes nues et désolées. Ce territoire peut contenir près d'une quarantaine d'acres de terrain d'une telle aridité, qu'à peine si de longues années de culture avaient pu le rendre productif, et ce n'était qu'à force de labour qu'on était parvenu à y établir une petite ferme. L'habitation se trouvait entourée d'une espèce de jardin où croissaient quelques maigres arbrustes et des légumes d'une chétive apparence ; mais de cet endroit la vue de la mer est si belle que l'on oublie la stérilité du sol et l'on s'arrête forcément à contempler l'aspect imposant de ces gigantesques vagues écumantes, qui viennent sans cesse arroser un sable fin et jaune comme l'or.

Cette ferme était située à un mille environ de la mer et à une très grande distance du village ; la famille qui l'exploitait avait autrefois joui d'une existence brillante dans le monde. Ce n'était malheureusement ni l'amour de la retraite, ni la lassitude des plaisirs qui avaient fait se retirer dans cette pauvre et solitaire demeure Gérard et sa femme Sara.

Sara était la fille unique de lord Wils, l'un des pairs d'Angleterre qui tenait le plus aux prérogatives de son rang. À l'âge de cinq ans Sara perdit sa mère et fut confiée aux soins d'une gouvernante. Lord Wils, absorbé par les affaires publiques, ne négligea cependant pas de surveiller l'éducation de sa fille. Il avait concentré toute son affection sur cette enfant, et pour lui conserver son nom, ses titres et sa fortune, qui, à défaut d'enfant mâle, passaient au fils de son frère cadet, il forma le projet de marier son neveu avec Sara, sitôt qu'elle serait en âge. Cette résolution prise, lord Wils la regarda comme un fait accompli. Il n'avait jamais rencontré dans sa famille la moindre opposition à ses volontés et n'imaginait même pas que cela fut chose possible.

Mais lord Wils devait être cruellement détrompé ! Sarah, sans aucun prétexte, prit son cousin en aversion, et, à peine avait-elle atteint sa seizième année que cédant à un entraînement irréfléchi, que son inexpérience lui faisait croire indomptable, elle épousa secrètement Gérard Ellister, fils d'un lieutenant de Cromwell.

Le ressentiment de lord Wils fut sans bornes. Blessé dans ses affections, dans ses espérances, dans son orgueil, il se montra inexorable, interdit l'entrée de la maison paternelle à sa fille et fit serment de ne jamais lui pardonner.

II.

Pendant plusieurs années les jeunes époux espérèrent que lord Wils se laisserait fléchir. Ils firent près de lui plusieurs tentatives... toutes échouèrent ; une lettre suppliante de Sarah lui fut même renvoyée sans avoir été ouverte. Il leur fal-

lut bien alors comprendre que lord Wils ne tiendrait que trop le serment qu'il avait fait.

À cette époque, Gérard avait près de trente ans ; le rétablissement de Charles II sur le trône d'Angleterre l'ayant forcé de se retirer du service, il se trouvait sans aucun moyen d'existence, et le peu de fortune qu'il possédait, lors de son mariage, avait été dissipé pour ne pas priver Sarah du luxe auquel elle était accoutumée dès son enfance.

Gérard Ellister était doux et bon, mais sans force, sans énergie, incapable de lutter contre la mauvaise fortune. Le malheur l'irrita ; de gai et affectueux qu'il était, il devint triste, froid, et bien souvent Sarah eut à souffrir de l'affreux découragement dans lequel il tombait, en envisageant l'avenir qui paraissait être réservé à sa femme, à son enfant.

« Que deviendrons-nous ? disait-il un jour à Sarah ; me voici obligé de recourir à un nouvel emprunt, et je n'ai plus pour m'acquitter l'espoir d'entrer dans une carrière quelconque, puisque je suis sans protecteurs. Un mot de lord Wils aplani-rait tous les obstacles, et je pourrais me créer une position qui me mettrait à même d'élever notre fille selon son rang ; mais nous ne devons rien attendre de votre père. Sommes-nous destinés à succomber sous le poids de toutes les douleurs ! Ah ! pourquoi ne suis-je pas mort avant d'avoir amené sur vous tant de souffrances !

— Ne vous laissez pas abattre par de si tristes pensées, mon cher Gérard, répondit Sarah. Mettons notre confiance en Dieu, il viendra à notre aide. Ne nous a-t-il pas déjà donné une grande consolation dans notre enfant ?

— Oui, sans doute, reprit Gérard, les caresses de ma chère petite Lucy me rendraient bien heureux, si je n'avais devant moi la crainte de la voir manquer du nécessaire ; mais quand je songe qu'à cause de moi, par ma faute, vous avez déjà tant souffert et que peut-être vous souffrirez encore davantage, je deviens à moitié fou. Il vous faudra travailler, Sarah, et manquer des choses les plus indispensables. Comment voulez-vous que je supporte la vue de tant de misères !

— Ne perdez pas courage, mon ami, répliqua Sarah en tendant la main à son mari. Ne craignez rien pour moi, surtout. Jusqu'à présent vous ne m'avez vue que délicate et insouciant, dorénavant je serai forte et laborieuse.

Gérard était si ému qu'il ne put rien répondre.

— Vous croyez peut-être que je faiblirai, reprit Sara, que la pauvreté me fera succomber ; eh bien, non... je sens que ma patience sera inaltérable et que rien ne l'ébranlera ; mais il faut que vous me souteniez, que vous me veniez en aide ; nous travaillerons tous deux et vous verrez que nous aurons encore quelques beaux jours.

Grâce à ces courageuses résolutions de Sarah, l'espérance vint ranimer Gérard. Il se décida à quitter Londres, afin de rompre tout à la fois avec des habitudes dispendieuses et avec des gens dont la fortune ne se trouvait plus en harmonie avec la sienne. Mais à quel travail se livrerait-il et dans quel pays la famille devait-elle aller s'établir ? Gérard et Sarah avaient

déjà agité cette question bien souvent, sans la résoudre, quand le notaire, qui connaissait leur situation, vint leur parler d'une petite ferme située dans le Lancashire. Elle était d'un loyer très modique ; cela décida Gérard et Sarah à se charger de l'exploiter. Le peu d'argent qui leur restait fut employé à se procurer les objets indispensables pour leur installation, et ils ne tardèrent pas à se rendre à Furness avec leur enfant.

III.

Ainsi éloignés du monde où ils avaient vécu jusqu'alors, Gérard et Sarah travaillèrent sans relâche. Après deux années d'une lutte acharnée avec la misère, avec le souvenir de leur ancienne position, ils parvinrent à se conformer à celle que la nécessité leur avait imposée. Soutenu, excité par Sara, Gérard cultivait les terres et en récoltait les produits. Sarah s'occupait de l'intérieur du ménage ; mais le terrain était si mauvais qu'il fallait une bien grande persévérance pour parvenir à l'améliorer. Cependant, à la longue, un travail assidu triompha des obstacles, et Gérard parvint, non-seulement à soutenir sa famille, qui depuis son établissement à Furness s'était augmentée d'une petite fille ; mais il rendit leur situation plus supportable. Les armoires se remplirent de linge filé à la maison : on ajouta quelques pièces au mobilier. La ferme avait été repeinte ; des peaux de rebut formaient le tapis de la chambre où se tenait habituellement Sarah, et chaudement enfermés dans leur modeste demeure, quand ils entendaient la mer furieuse se briser sur la plage, ils bénissaient Dieu qui leur avait donné un abri.

Quelque fois, si le temps était beau, Sara et ses enfants, après le travail de la journée, accompagnaient Gérard dans une promenade sur mer, ou bien ils allaient faire une visite à des voisins, fermiers comme eux. C'était un sacrifice que Sarah exigeait de l'orgueil de son mari, et ce sacrifice était celui qu'il accomplissait avec le plus de répugnance.

IV.

Bien des années s'écoulèrent ainsi. Sarah supportait sans murmurer cette existence si différente de celle à laquelle sa naissance l'avait destinée. Elle pensait que c'était une expiation de la faute qu'elle avait commise, et elle était résignée à subir toutes les conséquences de l'union qu'elle avait contractée sans l'aveu de son père ; mais elle n'était pas également résignée à voir ses enfants partager son châtimement. Georgina, sa seconde fille, était encore bien jeune ; mais Lucy arrivait à l'âge où il devenait urgent de s'occuper de son éducation. La liberté extrême dont elle jouissait avait de mauvais résultats. Elle aidait parfois sa mère dans ses travaux, mais le plus souvent elle allait faire des excursions éloignées dans lesquelles elle entraînait sa jeune sœur, dont elle faisait sa camarade, et lui donnait ainsi des habitudes d'indépendance et de fainéantise. Sara en fut alarmée ; elle n'avait d'autre ressource que d'implorer pour Lucy la miséricorde de lord Wils. Sans en rien dire à Gérard, elle écrivit à son père le suppliant de retirer sa petite-fille de la vie misérable qu'elle menait ; de la mettre à même de cultiver son intelligence et de ne pas punir la mère dans son enfant.

Depuis longtemps déjà lord Wils avait du recevoir la lettre

de sa fille et aucune réponse n'arrivait. . . Sarah s'applaudit de n'avoir point parlé de cette démarche ; une nouvelle déception aurait encore augmenté le découragement de son mari, car un travail au-dessus de ses forces avait fini par éteindre son intelligence, par endurcir son cœur ; et les paroles si bonnes, si affectueuses de sa compagne demeuraient impuissantes contre ses sombres préoccupations.

V.

Un jour, Gérard était à travailler aux champs, Sarah étendait sur un pré la toile qu'elle avait filée, quand Lucy accourut la prévenir que deux étrangers, montés sur de beaux chevaux, demandaient à lui parler. Sarah, pensant de suite qu'ils apportaient une réponse à sa lettre, s'empressa de rentrer dans la maison. Les étrangers y arrivaient en même temps qu'elle ; ils la prièrent d'annoncer à sa maîtresse le chapelain et l'homme d'affaires de lord Wils.

Vous-venez de la part de mon père ? s'écria Sarah.

A cette exclamation les messagers apprenant que celle qu'ils venaient de prendre pour une servante était la fille de leur noble maître, ne purent réprimer un mouvement de surprise ; mais se remettant, ils firent connaître à Sarah les intentions de son père.

Lord Wils voulait bien se charger de l'éducation et de l'avenir de sa petite-fille ; mais, implacable dans son ressentiment il y mettait la condition expresse que Sarah ne la reverrait jamais. La malheureuse mère trembla de tous ses membres en entendant cette décision, qu'elle savait bien devoir être irrévocable ; son cœur se brisa à l'idée d'une séparation éternelle ; elle allait refuser de laisser partir sa fille, quand Gérard, qui était venu s'informer de ce que demandait ces étrangers, apprit les offres de son beau-père.

La saison avait été mauvaise ; le propriétaire de la ferme, las d'attendre son argent, le réclamait impérieusement ; Gérard voyant une économie dans le départ de Lucy, s'empressa d'y donner son consentement. Alors le chapelain dit qu'il était chargé par lord Wils de lui amener cette enfant, qu'une gouvernante était déjà choisie, et que Lucy, après avoir embrassé son grand-père, irait rejoindre à Paris madame de Castelby, sa grand'tante, qui se chargerait de lui choisir un couvent.

Ces arrangements, loin de calmer Sarah, redoublèrent son affliction et ses inquiétudes. Elle était effrayée en pensant que sa fille, accoutumée à une vie si libre et si simple, allait tout à coup être livrée à la direction de madame de Castelby, femme frivole et mondaine, qui ne s'occuperait de Lucy que pour lui faire partager ses amusements. La pauvre mère essaya de faire revenir son mari sur sa détermination ; mais le temps était loin où un mot d'elle suffisait pour tout obtenir de Gérard ! Il demeura inébranlable, et Lucy quitta le jour même le toit paternel.

VI.

Sarah vécut bien des mois dans les larmes et la douleur. Heureusement une autre enfant lui restait, et cette enfant mit tous ses soins à la consoler. Georgina, depuis le départ de sa sœur, avait renoncé à ses jeux, à ses amusements ; elle ne quittait plus sa mère ; on aurait dit son ombre, tant elle était

attachée à ses pas. Elle l'aidait dans tous ses travaux et lui témoignait la plus vive affection ; le caractère de Georgina ne ressemblait en rien à celui de Lucy ; elle était douce, timide, modeste, et surtout affectueuse. L'attachement devint chaque jour plus profond entre la mère et la fille. Toutes deux parlaient souvent de Lucy, dont on ne recevait de nouvelles qu'une seule fois par an ; au mois de janvier, le chapelain de lord Wils prenait le soin d'assurer qu'elle se portait bien, sans entrer dans d'autres détails.

Quand à Gérald, il ne s'inquiétait plus de rien ; son esprit était affaibli au point que Sarah était obligée de redoubler d'efforts pour retarder la ruine que la conduite de son mari rendait inévitable ; mais les forces de la malheureuse femme n'étaient pas à la hauteur de son courage !

VII.

Après avoir passé plusieurs années au couvent, Lucy venait d'en sortir ; madame de Castelby s'empressa de la conduire à son grand-père, qui l'attendait avec impatience. Le noble vieillard espérait que la présence de sa petite-fille ramènerait autour de lui un peu d'animation. Dès le premier abord, l'orgueil de lord Wils dut être satisfait. Lucy était devenue remarquablement belle ; ses manières étaient d'une distinction parfaite, sa mise élégante et simple. Extérieurement Lucy pouvait passer pour une personne accomplie.

Peu de temps après son arrivée, lord Wils ouvrit ses salons deux fois par semaine. La haute aristocratie y accourut en foule. On était curieux de connaître la fille du lieutenant Gérald Elister.

Les hommes admirèrent sa beauté peu commune, mais Lucy ne sut pas se la faire pardonner par les femmes ; et toutes ayant décidé qu'elle était orgueilleuse, ne laissèrent échapper aucune occasion de lui faire entendre que cela était fort mal-séant à la fille d'un roturier.

Parmi les jeunes seigneurs qui fréquentaient la maison de lord Wils, on remarquait son petit neveu, sir Richard Wils ; il était à peine âgé de vingt-et-un ans ; mais l'élévation de son esprit, la noblesse et la générosité de son caractère, joints à une conduite irréprochable, lui avaient acquis une considération qu'on accorde rarement aux hommes de son âge. Plus d'une fois il s'était aperçu de la manière dédaigneuse dont on accueillait sa cousine ; il s'informa du motif, et apprit que l'on n'avait rien de plus grave à lui reprocher que sa naissance. L'indignation que sir Richard ressentit de cette injustice le fit s'occuper de Lucy plus qu'il n'eût peut-être fait dans d'autres circonstances. Bientôt il devint si assidu auprès d'elle, qu'on dut s'attendre à un mariage, et Lucy se sentait simplement dédomagée, des mortifications qu'on lui avait fait subir, car il n'y avait pas une famille, si fière qu'elle fut, qui n'eût accepté l'alliance de sir Richard.

Tandis que Lucy était agréablement occupée de son mariage, un triste événement se passait à Furness.

Gérald était devenu complètement fou. Différentes fois il avait essayé de mettre fin à sa vie. Depuis ces funestes tentatives, Sarah le surveillait avec sollicitude ; il arriva qu'un jour cette surveillance fut mise en défaut. Gérald s'échappa, et quand on se mit en quête de lui, on ne retrouva que son cadavre. . . le malheureux fou s'était tué.

VIII.

Il devenait impossible à sa veuve et à sa fille de demeurer plus longtemps dans les lieux où elles avaient tant souffert. D'ailleurs elles n'y possédaient plus rien ; toutes les ressources avaient été épuisées pour soigner Gérald. Les vaches, les moutons, avaient été vendus, et plusieurs fois déjà les voisins étaient venus en aide à ces infortunés. Elles prirent donc la résolution de retourner à Londres. Elles firent un paquet de leurs habits, et, chargées de ce mince bagage, elles se mirent en route. Après huit jours de marche, les pauvres créatures arrivaient au lieu de leur destination, harassées de fatigue et le cœur brisé par le chagrin.

C'était une affreuse époque. La peste, si funestement célèbre par ses ravages, venait d'apparaître dans toute sa force. Sarah et Georgina se rendirent à l'hôtel de lord Wils avec l'espoir de voir Lucy et d'en obtenir quelques secours. A ce moment Lucy allait monter en chaise de poste pour rejoindre son grand-père, qui la veille, s'était éloigné de Londres. Lorsque Sarah vit s'avancer sa fille, elle se précipita au devant d'elle en lui tendant les bras.

« Emportez cette femme, cria Lucy à ses domestiques ; c'est quelque misérable atteinte du fléau.

— Non, non ! reprit à l'instant Sarah, je suis votre mère, ma chère Lucy, ne craignez rien de moi. »

A ces mots Lucy reconnut sa mère, mais craignant l'effet que cette reconnaissance pourrait produire sur sir Richard, qui lui donnait la main, elle s'élança dans la chaise de poste en disant au domestique au moment où il fermait la portière :

« Chassez donc cette femme ? elle a failli mettre en danger la vie de votre maîtresse. »

Sarah s'était évanouie, quand un laquais exécutant cet ordre la saisit et la jeta sur un banc, en face de l'hôtel.

Le postillon fouetta ses chevaux ; Lucy fit à sir Richard un adieu de la main et la voiture s'éloigna.

Il ne restait plus à la porte de l'hôtel qu'un vieux serviteur de lord Wils et sir Richard qui s'appretait à remonter à cheval, lorsque ses yeux se portèrent par hasard vers le banc sur lequel était Sarah. Georgina qui se tenait agenouillée devant sa mère et cherchait à lui faire reprendre ses sens. Cette scène émut le jeune homme, il s'avança vers les deux femmes et demanda d'une voix douce et compatissante s'il ne pourrait pas leur être utile.

« Par charité, monsieur, faites-moi donner un verre d'eau, » répondit Georgina. Sir Richard s'adressa au vieux serviteur, qui s'empressa d'obéir. On fit avaler quelques gorgées d'eau à Sarah et la pauvre femme ne tarda pas à recouvrer ses sens.

« Ma fille où est ma fille ? . . . » dit-elle, en ouvrant les yeux ; puis se rappelant ce qui venait de se passer, elle embrassa Georgina en disant : « Je n'ai plus qu'une fille maintenant, » et elle fondit en larmes.

« Ma bonne femme, reprit le vieux serviteur, entrez vous reposer chez moi, vous serez mieux qu'ici.

— Oui, ajouta sir Richard, entrez chez lord Wils.

— Moi, entrer dans la maison de mon père ! . . . Non . . . jamais . . . Chassée par lui, reniée par mon enfant, j'irai mourir ailleurs. »

Ces paroles ne furent point comprises par sir Richard, mais

elles réveillèrent les souvenirs du vieux serviteur. Examinant Sarah avec plus d'attention il s'écria tout à coup : « Ah ! madame, est-il possible que je ne vous aie pas reconnue plus tôt : vous que j'ai tant regrettée ! Vous la fille de mon maître ! »

La monstrueuse ingratitude de Lucy se trouvait ainsi dévoilée. Sir Richard en eut horreur, il s'empressa d'offrir un asile à sa tante et à sa cousine. Tous trois allaient s'éloigner, quand arriva un domestique. Il était chargé, disait-il, de la part de miss Lucy, de donner des secours aux deux mendiantes qui s'étaient présentées à l'hôtel de lord Wils.

Sir Richard fit répondre à Lucy que sa mère et sa sœur s'étaient placées sous sa protection et que dorénavant elles n'auraient besoin de recourir à aucune autre.

IX.

En voyant chaque jour Georgina, le jeune lord put apprécier sa douceur, sa bonté, son dévouement envers sa mère. Il ressentit alors pour elle une affection qui devait être inaltérable, puisqu'elle était basée sur les qualités d'un cœur éprouvé.

Lord Wils avait emporté avec lui le germe de la contagion. Il tomba malade et mourut peu de jours après. On ouvrit son testament qui avait été fait à Londres, dans la prévision du mariage de Lucy avec son cousin. Il y était dit que :

« Voulant perpétuer son nom et conserver ses biens dans sa famille, il donnait les trois quarts de sa fortune à son petit-neveu Richard Wils, à la condition qu'il épouserait sa petite-

filie. » (Il n'y avait aucune désignation de nom.) « Et que l'autre quart appartiendrait à Sarah, qu'il avait si cruellement punie, et à laquelle il pardonnait sa désobéissance en considération du mariage de sa fille avec le représentant de la famille des lords Wils. »

Sir Richard apprit ces dispositions à Sarah et à sa cousine, en ajoutant qu'il n'épouserait jamais miss Lucy.

« Mais alors que deviendra donc la fortune de mon grand-père, répondit Georgina, puisque vous ne voulez plus accomplir sa volonté ? »

— Ceci dépendra de vous reprit-il ; ma chère Georgina, acceptez-moi pour époux, vous me rendrez le plus heureux des hommes, et nous obéirons aux dernières volontés de votre grand-père. . . . vous êtes aussi sa petite-fille. »

Georgina ne répondit rien, mais elle tendit sa main au jeune lord.

« Je vous bénis ! mes enfants, dit Sarah émue, tandis qu'ils s'inclinaient avec respect devant elle ; c'est à vous que je dois le pardon de mon généreux père. »

— Vous avez aussi à pardonner, ma mère reprit timidement Georgina. »

— Oui, ma fille, j'y songeais. . . Dès que vous serez lady Wils, je passerai sur le continent avec l'orgueilleuse Lucy, et nous ne reviendrons près de vous que lorsqu'elle sera digne de votre amitié. »

MME. EDMÉE DE SYVA.

Journal des Demoiselles.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

THE BLIND BOY.

O say what is that thing call'd light
Which I must ne'er enjoy ?
What are the blessings of the sight ?
O tell your poor blind boy.

You talk of wondrous things you see.
You say the sun shines bright ;
I feel him warm, but how can he
Or make it day or night ?

My day or night myself I make
When e'er I sleep or play ;
And could I ever keep awakes
With me 't were always day.

With heavy sighs I often hear
You mourn my hapless woe ;
But sure with patience I can bear,
A loss I ne'er can know.

Then let not what I cannot have,
My cheer of mind destroy ;
Whilst thus I sing, I am a king,
Although a poor blind boy.

COLLEY CIBBER.

L'ENFANT AVEUGLE.

Oh ! dites-moi ce qu'est cette chose appelée lumière dont je ne dois jamais jouir ? . . . Dites, dites au pauvre aveugle, quels sont les avantages de la vue.

Vous parlez des choses merveilleuses que vous voyez ; vous dites que le soleil brille : je sens bien qu'il est chaud ; mais comment peut-il faire à son gré le jour et la nuit ?

Mon jour et ma nuit, c'est moi-même qui les fais selon que je joue ou que je dors ; et certainement, si je pouvais me tenir toujours éveillé, je ne voudrais que le jour.

Je vous entends souvent soupirer et plaindre mon malheur sans remède ; et pourtant il m'est facile de supporter la privation d'un bien que je ne connais pas.

Ne détruisez donc pas la tranquillité d'âme dont je jouis, en me parlant d'une chose que je ne puis jamais avoir ; quand je chante ainsi, ne suis-je pas un roi, bien que je ne sois qu'un pauvre enfant aveugle ?

NOËMI THÉVENIN.

LITTÉRATURE CANADIENNE.

UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVÉES.

CHAPITRE XXIV.

Les Prisonniers.



U moment que la mère Coco avait été jetée dans le cachot, avec ses deux fils Léon et François, elle n'avait pas dit un seul mot ; les traits contractés par une rage concentrée, les deux poings fermés et appuyés sur les hanches, le front sourcilleux et la menace sur les lèvres, elle parcourait, à pas lents, de long en large, l'étroit réduit où elle se trouvait enfermée comme une hyène dans sa cage. Elle avait

obstinément refusé de prendre aucune nourriture, et de répondre aux questions que Tom lui avait adressées.

François paraissait complètement indifférent sur son sort ; après avoir poussé sous le lit les restes encore grouillants du serpent à sonnettes, il s'était assis sur un morceau de bois, s'amusant à siffler. Il en était tout autrement de Léon ; d'abord il se laissa aller à un désespoir morne et silencieux, puis il se mit à pleurer, et bientôt il éclata en gémissements et en sanglots. La mère Coco en l'entendant s'arrêta en face de lui, le toisa des pieds à la tête avec ses yeux gris qui semblaient flamber dans la demie obscurité du cachot ; puis haussant les épaules par un mouvement de souverain mépris, elle fit entendre cette seule exclamation « lâche, » et se remit à parcourir sa prison, sans plus s'occuper de lui que s'il n'y était pas.

Tom qui, du haut de la trappe, prêtait l'oreille, entendit les lamentations de Léon. Il crût qu'il pourrait en obtenir quelques révélations importantes, et le fit monter. Tom n'eut pas de peine à en obtenir tout ce qu'il savait, concernant l'arrestation de Pierre de St. Luc. Léon lui dit qu'ils avaient agi d'après les ordres d'un nommé Pluchon, qui lui-même paraissait être l'agent de quelqu'autre personne riche et puis-

Voir la 1e, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e, Livraison de l'Album.

sante, dont il ignorait le nom et la condition. Tom promit à Léon de parler en sa faveur, s'il voulait l'aider à attirer dans la maison ceux qui pourraient y venir, ce à quoi ce dernier consentit volontiers. Nous avons vu comment il contribua à faire tomber Pluchon dans le piège, quand ce dernier amena Trim à l'habitation des Champs.

Tom essaya d'obtenir de Pluchon ce qu'il connaissait du complot, mais ce dernier avait une trop grande peur du docteur Rivard pour le dénoncer. De plus il espérait que, si le docteur n'était pas compromis, il userait de son influence pour obtenir sa libération ou du moins la commutation de sa sentence, car il n'avait pas de doute que les preuves ne seraient convaincantes contre lui. Et d'ailleurs, Pluchon était trop fin et trop expérimenté pour ne pas savoir que la parole d'un subalterne, comme Tom, ne serait pas d'un grand poids pour lui sauver la vie ; tandis que sa déposition ne ferait qu'aggraver sa situation en lui ôtant le support du docteur Rivard, sans améliorer son sort. Il refusa donc obstinément de rien découvrir à Tom, qui le fit descendre avec son compagnon dans le cachot.

La mère Coco, en voyant arriver Pluchon la cause de toute son infortune, donna un libre cours à sa fureur, qui déborda comme un torrent, et s'exhala dans les plus violentes invectives et les plus horribles malédictions.

— La vieille va le manger, dit Léon à Tom avec un cynisme révoltant.

— Tant mieux, puisqu'il ne veut rien déclarer.

— Laissez-le faire quelque temps, la vieille va le confesser, et vous n'aurez plus qu'à lui donner l'absolution, pour l'aveu qu'il vous fera de ses fautes.

— Je verrai ça.

Pluchon était loin de se trouver à l'aise dans ce cachot obscur ; et la réception de la mère Coco ne contribua, pas le moins du monde, à lui faire trouver sa situation plus plaisante. La mère Coco, qui s'animait de plus en plus au son de ses paroles, et exaspérée par le silence absolu de Pluchon qui s'était acculé dans un des coins du cachot, lui cria :

— Parleras-tu, infâme pendar ?

Et s'approchant de lui, elle le saisit par le bras et le secoua avec violence.

— Parle donc, monstre infernal ! Tu nous as mis dans une belle affaire, et tu as peur maintenant, cornichon !

Pluchon, de plus en plus effrayé, se mit à appeler au secours.

— Ah ! tu appelles au secours, je vais t'en donner du se-

cours, moi ! Tiens, attrape ! En veux-tu encore ? Tiens, en voilà !

La mère Coco, furieuse, avait saisi Pluchon aux cheveux et le frappait vigoureusement. Pluchon faible et débile, à moitié mort de frayeur, n'était pas de taille à se mesurer avec la mère Coco qui, accoutumée au rude métier de revendeuse et endurcie aux travaux et à la fatigue, était d'une force et d'une activité peu communes. Pluchon, tout en parant du mieux qu'il pouvait les coups que lui portait la mère Coco, continuait à crier au secours.

— Je vous disais bien que la vieille allait le manger, dit Léon ; la vieille a un rude poignet. Si vous l'eussiez vue quand elle faisait danser Clémence ? et nous autres donc ? on filait doux, allez, quand la vieille se fâchait.

— Écoutez-donc.

— Entendez-vous ? elle est après le pocher !

Tom qui s'amusa infiniment à la scène qui se passait dans le cachot, se mit à rire de bon cœur ; et entr'ouvrant la trappe :

— C'est bien, la mère Coco, lui cria-t-il, c'est bien ; rossez-moi le d'importance, vous avez pleine liberté. Là où vous êtes, c'est la république ; justice égale, droits égaux.

— Ah ! monsieur, je vous en prie, faites-moi sortir d'ici, cria Pluchon d'une voix suppliante.

— Me direz-vous ce que je vous demandais ?

— Pour l'amour de Dieu, faites-moi sortir ; cette furie va me dévisager, elle m'a tout déchiré avec ses ongles.

— Consentez-vous à tout me déclarer ?

— Je n'ai rien à déclarer ; vous savez tout.

— Vous ne voulez pas ; eh bien ! défendez-vous comme vous pourrez.

Tom referma la trappe.

— Oui, oui, cria Pluchon, aussitôt qu'il se vit dans l'obscurité.

Mais ses paroles n'arrivèrent pas jusqu'à Tom, qui était retourné dans le magasin, où, après avoir fermé la porte à clef, et avoir placé deux des matelots en sentinelles, avec une lumière en dehors, il se coucha.

La mère Coco qui s'était soulagée, sur la tête et la figure de l'infortuné Pluchon, de l'excès de rage et de bile qu'elle avait au cœur, et dégoûtée de la poltronnerie de cet homme, lui cracha à la figure avec le plus souverain mépris, et alla se jeter sur le lit.

Tout le reste de la nuit, Pluchon eut le temps de faire les plus sérieuses réflexions. Il ne lui resta pas le moindre doute qu'il ne pourrait échapper à la conviction de tentative préméditée d'assassinat. L'espoir, qu'il s'était fait d'abord, que l'influence du docteur Rivard pourrait lui obtenir une commutation de peine, s'effaça bientôt de son esprit, quand il songea à l'influence bien plus grande de Pierre de St. Luc, devenu le plus riche citoyen de la Nouvelle-Orléans, dont la vengeance serait aussi implacable qu'elle était juste. Il ne savait à quelle idée s'arrêter. Quelquefois il pensait qu'en découvrant tout au capitaine, il pourrait obtenir son intercession pour prix de sa déposition ; tantôt il songeait que peut-être le capitaine ne voudrait pas se valentir de sa vengeance, même au prix de ses délations ; un instant après, il s'effrayait à l'idée que, s'il dénonçait le docteur Rivard, celui-ci pourrait bien de son côté faire de pernicieuses déclarations fort graves contre lui, Flou-

tant entre la crainte et l'espoir, et irrésolu sur ce à quoi il devait se décider, il se trouvait dans une grande perplexité, quand Tom, le lendemain matin, vint lui donner ordre de comparaître devant le capitaine, qui le faisait demander à l'étage supérieur.

Le capitaine, qui avait été prévenu par Tom, en arrivant, qu'il n'avait pu rien obtenir de Pluchon, se décida sur le champ à affecter d'abord de croire qu'il ignorait que le docteur Rivard eût quelque chose à faire dans le complot ; et si ce moyen ne réussissait pas, alors de dire qu'il savait tout à l'égard du docteur. Son front était sombre et son attitude sévère, quand Pluchon parut devant lui, conduit par Tom. Sir Arthur regarda avec un mélange de mépris et d'horreur cet homme, qui s'était rendu coupable du plus affreux attentat, et dont la figure et la contenance dénotaient en ce moment la plus abjecte frayeur et l'affaissement le plus complet.

— C'est vous qu'on appelle M. Pluchon, lui dit le capitaine d'une voix solennelle, après avoir fait retirer tout le monde, à l'exception de Sir Arthur.

— Oui, monsieur, balbutia Pluchon.

— Et pourquoi vouliez-vous attenter à ma vie, malheureux ? Est-ce que je vous avais jamais fait de mal, moi ? Qu'aviez-vous donc contre moi ? Quelles raisons ? Ne savez-vous pas que votre punition, c'est la corde !

Pluchon trembla de tous ses membres ; le capitaine s'en aperçut et continua :

— Oui, malheureux ! la loi vous condamne à être pendu ! et vous n'avez rien pour que la loi ne s'appesantisse point sur vous dans toute sa rigueur. Point de raison, point d'excuse, pas même un semblant d'excuse. Vous avez vous-même préparé et conduit tout ce complot, par un pur sentiment de malice, par l'inférial désir de commettre un crime ! Non seulement vous avez voulu commettre un crime, dont l'horreur étonne ; mais encore vous avez voulu rendre d'autres vos complices ! Pour eux, peut-être plus à plaindre qu'autrement, ils ont au moins l'excuse d'avoir obéi aux ordres d'un maître. Mais vous, vous n'aviez d'autre maître que votre cœur méchant et corrompu ; vous n'agissiez que d'après votre volonté, ou plutôt d'après l'instigation du diable, qui vous poussait.

Pluchon baissa la tête et tressaillit.

— Quand on agit, comme vous, sans autre motif que celui de commettre un assassinat, continua le capitaine, pour le simple plaisir de le commettre ; quand on n'a pas même l'excuse d'avoir été la dupe d'un plus habile et plus méchant que soi, de n'avoir été que l'agent secondaire dans la commission d'un forfait qu'un autre aurait mûri dans son esprit, préparé dans sa tête et combiné dans tous ses détails ; oh ! alors que celui-là soit maudit et qu'il meurt !

Le capitaine s'était levé en prononçant ces dernières paroles.

— Pardon ! pardon ! cria Pluchon, d'une voix étranglée et se jetant à genoux aux pieds du capitaine.

Celui-ci lança un regard si plein de dédaigneuse ironie, que l'âme de Pluchon sembla s'éteindre dans sa poitrine, tant il devint pâle.

— Vous demandez pardon, vous ! et qu'avez-vous qu'on puisse offrir en votre faveur ?

— Je vous découvrirai tout, si vous voulez m'entendre.

— Eh bien ! parlez, malheureux ! lui dit le capitaine en se rasseyant.

— Je ne demande qu'une grâce.

— Laquelle ?

— Que vous intercédiez pour moi.

— Pour vous ? et pourquoi ?

— Si je vous déclare le nom de celui qui a ourdi cette trame et dirigé ce complot ; je n'étais qu'une dupe, une pauvre misérable dupe d'un plus méchant que moi.

— Je ne vous crois pas ; c'est un subterfuge de votre part.

— Je suis prêt à l'affirmer sous serment.

— Voyons cela ; qu'est-ce que c'est ?

Pluchon raconta de point en point tout ce qui s'était passé entre lui et le docteur Rivard.

— Et vous m'assurez que ce n'est point une histoire inventée à plaisir.

— Je le jure.

— Et vous êtes prêt à l'affirmer sous serment ?

— Oui.

— C'est bien ; si ce que vous me dites est vrai, je tâcherai d'obtenir que vous ne soyez pas pendu ; vous en serez quitte pour le Pénitencier.

— Mieux vaut le Pénitencier que la corde ! répondit Pluchon en reprenant un peu d'assurance.

Le capitaine fit entrer Tom, auquel il donna l'ordre d'aller chercher un juge de paix.

— Je n'ai pas d'objection de faire ma déclaration devant un juge de paix, mais je vous demanderais en grâce de ne pas laisser savoir au docteur Rivard, avant le procès, que c'est sur ma déposition qu'il a été arrêté.

— Si ça peut se faire, je vous le promets, lui répondit le capitaine.

— C'est bien, je suis prêt.

Quand le juge de paix fut arrivé, il prit par écrit la déposition de Pluchon qui la signa et l'assermenta. Après quoi le juge de paix dressa un mandat d'arrêt contre le docteur Léon Rivard, qu'il mit entre les mains du capitaine.

Le juge de paix après avoir pris les dépositions nécessaires contre la mère Coco et ses garçons, dressa l'ordre de les mettre en prison, en attendant leur procès, qu'il délivra aussi au capitaine.

Celui-ci après avoir payé le juge de paix pour ses services, alla le reconduire jusqu'à sa voiture, en lui recommandant de garder sous silence tout ce qui venait de se passer, jusqu'à près l'arrestation du docteur Rivard. Le capitaine était fort satisfait d'avoir réussi au delà de ses espérances, car Pluchon lui avait appris que le docteur lui avait fait l'aveu ; "qu'il n'était déjà servi d'un poison qui ne laissait point de traces."

Aussitôt que Tom eut reconduit le juge de paix, il revint prendre le capitaine et Sir Arthur, pour les reconduire chez Mme. Regnaud. En passant par la rue royale, Sir Arthur pria le capitaine de le laisser descendre chez M. le Consul, où Miss Thornbull avait dit la veille qu'elle irait passer la soirée, et d'où elle n'était pas revenue depuis. Sir Arthur avait de vagues craintes, et il entra chez le Consul avec le cœur serré.

M. Léonard arrivait chez Mme. Regnaud, au moment où le capitaine descendait de voiture. André Lauriot attendait dans le salon

— Eh bien ! M. Lauriot, quelles nouvelles ?

— Rien de bien particulier, de plus que ma note ; mais comme vous ne l'avez pas reçue, je vais vous dire ce que j'ai appris. D'abord lisez ceci.

Il donna au capitaine un numéro du Bulletin du matin.

— Ah ! ah ! dit le capitaine, au comble de l'étonnement : "La survenance d'un héritier légitime de feu M. Meunier, et l'annulation du Testament !" Mais c'est étonnant ! Et ceci doit avoir lieu ?

— A midi.

— Dans une heure !

— Et qui est encore au fond de tout ceci ?

— Le docteur Rivard.

— Le docteur Rivard ! Mais c'est donc un homme bien dangereux !

Faites-moi le plaisir d'aller de suite me chercher un avocat ; la voiture est à la porte, ne perdez pas de temps.

— Et, M. Lauriot, savez-vous quel est cet héritier, que le docteur Rivard veut pousser dans la succession de M. Meunier ?

— Je ne sais trop ; j'ai entendu murmurer que c'était un fils de M. Meunier, âgé d'une douzaine d'années, et qu'on avait cru mort.

Le capitaine se mit à réfléchir ; puis, après quelques instants, il reprit :

— Encore un nouveau crime du docteur Rivard ! Il veut faire passer quelqu'enfant trouvé, pour le petit Alphonse-Pierre, qui est mort à Natchitoches. J'étais, ainsi que M. Meunier, à son enterrement. M. Meunier avait son extrait de sépulture ; il en avait même deux ! Ah ! oui, je me rappelle, il en déposa une copie chez sieur Legros, notaire public, No. 4, rue St. Charles. Oui, c'est ça ! Il n'y a qu'à la lui envoyer demander.—Voulez-vous y aller, M. Lauriot ? ou plutôt, non, attendez ; mon avocat ira. Et où avez-vous laissé le docteur Rivard ?

— Je l'ai suivi au sortir de sa maison. Il était pâle et agité ; il entra chez un avocat, avec lequel il se rendit au greffe de la Cour des Preuves où il signa la pétition, qui demandait l'annulation du testament de M. Meunier pour cause de survenance d'héritier ; de là, il est allé chez M. Pluchon ; de là, sur le marché aux légumes, où il s'informa à une petite fille de la mère Coco ; de là, il entra dans un café, où il prit un verre de vin, et se mit à lire les journaux, probablement en attendant le moment de se rendre à la cour. J'ai laissé quelqu'un à ma place pour le veiller.

— Vous avez bien exécuté votre commission. Avez-vous appris quelque chose de la folle de l'hospice ?

— Irène de Jumonville ?

— Oui.

— Pas encore, sinon que le greffier de la cour criminelle m'a promis de me donner, lundi prochain, une liasse de lettres et de papiers qui ont été produits à son procès.

— C'est bon. Et de Mme. Langlade ?

— Rien encore, ni des autres. J'aurai quelque chose à vous en dire lundi, peut-être demain.

— Je suis content de vous, M. Lauriot ; ne parlons pas de ce que je vous ai donné ce matin, et acceptez ceci en attendant ; ce sera toujours une vingtaine de piastres en à compte.

— Vous êtes trop généreux, M. de St. Luc.

— Prenez toujours ; c'est comme ça que je récompense ceux qui me rendent service. Maintenant vous pouvez aller à la Cour des Preuves surveiller ce qui s'y passera.

Aussitôt que maître Lauriot fut parti, le capitaine se mit à lire le testament. Il ne put retenir ses larmes, à la lecture de ce dernier document de M. Meunier, où il parlait de son fils adoptif en termes si nobles et si affectueux ; et par un retour tout naturel, il frissonna d'indignation à l'idée que le docteur Rivard avait été sur le point de toucher, de ses mains homicides, le dépôt sacré que son père adoptif lui avait légué.

Le capitaine avait à peine eu le temps de sécher ses larmes et il avait encore les yeux tout rouges, quand M. Léonard arriva, accompagné de l'avocat qu'il avait été chercher. C'était M. Préau, jeune avocat encore à son début, mais qui annonçait un de ces talents distingués, qui devait plus tard briller au barreau comme un météore, et dont déjà le public Louisianais commençait à pressentir l'apparition. D'une figure intelligente, d'un maintien modeste et sans prétention, il ne frappait pas par son apparence ; d'un jugement sain et d'un esprit solide et vif, il saisissait d'un coup d'œil les difficultés d'une affaire, et en approfondissait les mérites et démérites.

Le capitaine lui expliqua, en peu de mots, la situation des affaires ; et après avoir arrangé entre eux la conduite qu'ils devaient tenir respectivement, le capitaine lui remit le mandat d'arrêt que le juge de paix avait lancé contre le docteur Rivard.

M. Préau, avant de se rendre à la Cour des Preuves, passa à l'étude de Sieur Legros, qui lui donna l'extrait de sépulture du fils de M. Meunier.

Comme midi sonnait, une voiture, stores baissés, contenant deux hommes et une femme arrivait à la Place D'Armes, en face du palais de justice, où se tenait la Cour des Preuves. Le cocher demeura sur son siège, et personne ne sortit de la voiture.

CHAPITRE XXVI.

La Cour des Preuves.

La nouvelle que la Cour des Preuves allait procéder, à midi, à la reconnaissance d'un héritier de feu M. Meunier, s'était répandue par la ville avec la rapidité de l'éclair. La foule des curieux était considérable, et encombrait les sièges destinés au public ; tous les greffiers et employés des bureaux du Palais de Justice étaient venus pour assister à la séance ; un grand nombre d'avocats occupaient les places, qui leur étaient réservées. Le docteur Rivard était assis, en face du juge, à côté de son avocat. Au bout de la table longue du greffier, M. Préau s'occupait d'un air indifférent à feuilleter une liasse de papiers.

Silence ! silence ! messieurs, cria un huissier ; et au même instant les deux battants d'une porte latérale s'ouvrirent, et le Juge de la Cour des Preuves entra. Il monta, à pas lents, les degrés qui conduisaient à son siège, et après avoir salué le barreau, fit signe à l'huissier-audiencier de proclamer l'ouverture de la séance.

Gyez, oyez ! eria l'huissier-audiencier, que tous ceux qui ont quelque chose à faire, devant ce tribunal de la Cour des Preuves de la cité de la Nouvelle-Orléans, produisent leurs réclamations et elles seront entendues. Vive l'Etat !

— M. le greffier, lui dit le juge, appelez le rôle des causes.

Le greffier se leva, et appela : "Requête du Dr. Léon Rivard pour annulation du Testament de feu Sieur Alphonse Meunier, pour cause de survenance d'héritier, et pour reconnaissance du dit héritier."

Il y eut un mouvement de curiosité dans la salle, plusieurs personnes s'élevèrent sur les bancs pour voir le Dr. Rivard.

— Si son honneur veut me permettre, dit M. Préau en se levant, j'ai une motion à faire avant que la cour procède sur le rôle.

Le Dr. Rivard fit un mouvement de surprise et écouta.

— Quelle est votre motion, dit le juge ?

— Je désire que la cour entende, avant tout, la cause de Fortin contre Fortier, que votre honneur, à la dernière séance, m'a promis de faire passer la première aujourd'hui.

Le docteur Rivard se sentit soulagé d'un grand poids, en entendant ce dont il s'agissait ; et se penchant à l'oreille de son avocat, il lui dit quelques mots.

— Si M. Préau n'a pas d'objection, je le prierais de vouloir bien me permettre de procéder dans la cause de l'héritier de M. Meunier ; mon client le docteur Rivard qui est ici à mes côtés, et tout ce public qui est venu dans le seul intérêt de voir passer cette cause importante, vous sauront gré si vous voulez retirer votre motion.

M. Préau entendit en ce moment une voiture qui s'arrêta en face du Palais de Justice.

— Pardon, monsieur, répondit-il, je n'avais pas fait attention à la cause qui a été appelée, et j'ignorais qu'il y eût une Requête d'un héritier de M. Meunier sur le rôle. Je retire ma motion.

— La cour, continua l'avocat du docteur Rivard, est-elle maintenant prête à entendre la cause ?

— Procédez, répondit le juge.

— Je vais commencer par lire la requête.

La Requête était écrite en anglais, nous la traduisons !

"A l'honorable Juge de la Cour des Preuves, pour la cité de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

"La Requête de Léon Rivard, médecin, de la dite cité de la Nouvelle-Orléans, Tuteur dûment élu en justice à l'orphelin Jérôme, expose respectueusement :

"Que, le premier Septembre 1836, Alphonse Meunier, négociant de la Nouvelle-Orléans, sous l'impression qu'il n'avait point d'enfant ni d'héritier légitime, et son testament Olographe, qu'il déposa le même jour entre les mains, de Sieur P. Magne, notaire public.

"Que le 15 Septembre 1836, le dit Alphonse Meunier décéda à la Nouvelle-Orléans, sans avoir changé son testament,

"Que, le 25 Octobre 1836, le dit Testament du dit Alphonse Meunier fut régulièrement ouvert et reconnu par son honneur le dit juge de la dite Cour des Preuves ; sauf toute opposition qui pourrait y être faite, dans la quinzaine, avant son homologation.

"Que, le 19 Mars 1820, le dit Alphonse Meunier avait

« épousé, en légitime mariage, demoiselle Léocadie Mousseau.

« Que, le 21 mai 1823, il serait né du légitime mariage du dit Alphonse Meunier avec la dite Léocadie Mousseau un enfant mâle, baptisé le même jour, sous le nom d'Alphonse Pierre.

« Que, le 29 mai 1823, la dite Léocadie Mousseau décéda à la paroisse St. Martin, Etat de la Louisiane, sans autre enfant issu de son dit mariage avec le dit Alphonse Meunier, que le dit Alphonse Pierre.

« Que, par d'explicables circonstances, le dit Alphonse Pierre Meunier fut perdu, et que son père, après les plus grandes recherches, fut persuadé que son fils était mort et qu'il ne le reverrait jamais.

« Que, le 5 avril 1826, un orphelin du nom de Jérôme, de parents inconnus, abandonné sur la levée, au bas du convent des Ursulines, fut amené à l'hospice des Aliénés de la Nouvelle-Orléans.

« Que, le 30 octobre 1836, votre Requéant aurait été dûment élu tuteur de l'orphelin Jérôme.

« Que, le 1er novembre 1836, Pierre de St. Luc, capitaine du Zéphyr, constitué, par le dit testament du dit Alphonse Meunier, son héritier et légataire universel, aurait été trouvé noyé et décédé dans le fleuve Mississippi, et inhumé au cimetière de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les pompes de la religion et la plus grande publicité.

« Que le dit orphelin, Jérôme, aurait été reconnu et identifié depuis la mort du dit Alphonse Meunier, avec le dit Alphonse Pierre; et que le dit Jérôme ne serait autre que le dit Alphonse Pierre, fils légitime et héritier du dit feu Alphonse Meunier.

« Le tout tel que votre Requéant est prêt à prouver.
« C'est pourquoi votre Requéant, en qualité, conclut à ce que, vû les causes ci-dessus, il plaise à votre honorable cour déclarer le dit orphelin Jérôme être le fils légitime et héritier légal du dit feu Alphonse Meunier; et en autant qu'il appert que le dit testament aurait été fait par le dit feu Alphonse Meunier, sous la fausse impression que son fils était mort, que le dit testament soit déclaré nul et de nul effet; et de plus qu'un administrateur soit nommé pour prendre soin de la dite succession.»

«LÉON RIVARD, Tuteur.»

La lecture de cette requête avait été écoutée dans le plus grand silence. On lisait, sur la figure de tout le monde, le profond intérêt que cette cause inspirait; et les événements qu'elle annonçait étaient si imprévus, et l'héritage dont il s'agissait si considérable, presque fabuleux, que l'on ne doit pas être surpris de l'impression qu'elle avait produite.

Je produis, continua l'avocat du docteur Rivard, au soutien de la présente Requête, les documents suivants :

- 1o. Copie authentique du dit testament de feu Alphonse Meunier.
- 2o. L'extrait de mariage du dit Meunier.
- 3o. L'extrait de naissance du dit Alphonse-Pierre Meunier.
- 4o. L'extrait mortuaire de Dame Léocadie Mousseau Meunier.

5o. L'extrait mortuaire du dit feu Alphonse Meunier.

6o. L'acte de tutelle du dit Léon Rivard.

7o. L'extrait mortuaire du dit Pierre de St. Luc.

8o. Copie certifiée de l'entrée des registres de l'hospice des Aliénés de la Nouvelle-Orléans.

Par ces documents je prouve d'abord la naissance d'un héritier légitime de feu M. Alphonse Meunier, continua l'avocat du docteur Rivard; ensuite que M. Meunier était sous l'impression, en faisant son testament, que son fils n'existait plus. Il ne me reste plus à faire voir maintenant que l'orphelin Jérôme est le véritable Alphonse Pierre, fils légitime et unique héritier de M. Meunier; ce que j'espère prouver de la manière la plus évidente et la plus incontrovertible, par des témoins qui ont parfaitement connu l'enfant avant qu'il fut perdu et pendant qu'il était en nourrice.

J'établirai par ces mêmes témoins qu'ils ont une parfaite connaissance de la perte de l'enfant, et des recherches infructueuses que l'on fit pour le retrouver; enfin j'établirai que l'enfant, après avoir été plusieurs années abandonné et relégué parmi les fous de l'hospice, a été reconnu, par une espèce de miracle, pour le fils si longtemps perdu de M. Meunier.

L'exposition était claire et simple. Tout le monde était dans l'attente. Le docteur Rivard regardait tour à tour son avocat et le juge.

— Je vais maintenant faire entendre les témoins. Huisnier! veuillez appeler le témoin, nommé Toussaint Délaurier.
— Toussaint Délaurier! cria l'huisnier.

Si la Cour veut me le permettre, demanda M. Préau, je prendrai la liberté de suggérer à mon savant confrère, qu'il conviendrait de faire venir devant la cour ce fils de M. Meunier.

Il y eut un mouvement d'approbation universelle parmi l'auditoire; plusieurs avocats appuyèrent la suggestion. Le docteur Rivard jeta un coup d'œil inquiet sur M. Préau, dont l'air d'indifférente bonhomie ne trahissait aucun sentiment hostile. Le docteur ne savait que penser.

— J'aimerais bien à savoir, reprit M. Duperreau avec animation, en quelle qualité M. Préau fait cette demande? Je voudrais bien savoir quelles parties ou quels intérêts il représente?

Tous les yeux étaient tournés sur M. Préau qui répondit avec le calme le plus parfait :

— Je ne vois pas que ma suggestion ait rien de si étonnant, qui puisse tant exciter mon savant confrère; je ne l'ai faite que parcequ'elle m'a paru naturelle. Je ne prétends représenter aucune partie dans cette cause, puisqu'elle se poursuit *Ex parte*, et je n'agis que comme *Amicus Curie*. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. le docteur Rivard, que je vois aujourd'hui pour la première fois, quoique sa réputation, si bien méritée d'homme de bien, soit plus d'une fois parvenue à mes oreilles. Je n'ai pas le moindre doute sur l'exactitude des allégués de la Requête, dont la lecture, je l'avoue, m'a vivement intéressé. Je ne vois pas du tout comment vous pouvez vous opposer à ce que M. le docteur Rivard envoie chercher cet enfant; je suis bien sûr que votre client n'y a aucune objection. D'ailleurs il me semble qu'il est dans l'intérêt de la cause même, que l'enfant compare devant les témoins, qui l'ont connu dans son enfance, afin qu'ils puissent aujour-

d'hui l'identifier, comme aussi il est dans l'intérêt du public de pouvoir s'assurer, que celui qui réclame la succession de M. Meunier est bien son fils et son héritier. Le docteur Rivard verra, comme moi, qu'il est de son intérêt de faire venir l'enfant, tant pour sa satisfaction que pour celle du public. Au reste, quant à moi je n'y tiens pas, et c'est parce que je savais que son honneur M. le juge n'avait pas d'objection de suspendre les procédés, pendant quelques minutes, afin de gratifier l'audience dans un désir, et je pourrais dire dans un droit aussi légitime.

Deux ou trois avocats se levèrent simultanément, pour représenter au juge la justesse des remarques de M. Préau. Son honneur le juge qui se sentit, lui aussi, quelque curiosité de voir l'enfant, remarqua : "qu'en effet il serait bien à propos que le docteur Rivard allât chercher son pupille."

Le docteur Rivard qui, au fond, ne voyait aucun inconvénient de faire paraître le petit Jérôme, qu'il était bien certain que personne ne reconnaîtrait, s'offrit, de bonne grâce, de l'aller chercher. — Il prit une voiture de louage, et ne tarda pas à revenir avec le malheureux orphelin qui, en voyant tout ce monde, eut peur et se mit à pleurer, en se cachant le visage sous les basques de l'habit du docteur Rivard. La foule s'ouvrit pour laisser passer le docteur, qui alla reprendre sa place à côté de son avocat, avec le petit Jérôme. La vue de ce petit être chétif et imbécile, causa une impression pénible de pitié dans l'auditoire, qui s'était figuré, pour l'héritier d'une si fabuleuse fortune, un enfant intelligent et bien constitué.

— Procédez, M. Duperreau, lui dit le juge.

M. Duperreau, après avoir fait assermenter le témoin, lui demanda s'il avait connu M. Alphonse Meunier et sa femme ? s'il avait connu leur enfant ? s'il avait appris que l'enfant avait été perdu, et jamais retrouvé ?

A toutes ces questions, le témoin fit une réponse affirmative.

Et où avez-vous connu l'enfant de M. Meunier, demanda le juge ?

— A la paroisse St. Martin, votre honneur ; il avait été mis en nourrice chez la femme Phaneuf, qui l'emporta à Bâton-Rouge.

— Et après ?

— Et après, c'est tout, votre honneur.

— Vous avez dit que l'enfant avait été perdu.

— Oui, votre honneur ; faut-il que je répète ce que j'ai déjà dit ?

— Pas besoin. Regardez maintenant cet enfant, et dites si vous croyez qu'il soit le même que celui que vous avez vu en nourrice chez la femme Phaneuf ?

Le juge désigna du doigt au témoin l'orphelin Jérôme, qui, en se voyant ainsi pointé au doigt, eut peur et se glissa sous la table. Plusieurs personnes se mirent à rire ; et le docteur Rivard, vexé de la conduite de son pupille, lui dissimula un innocent coup de pied à la chute de l'épine dorsale, sous la table, par forme de muette admonition. Le petit lâcha un faible cri, et revint sur son siège, en se frottant d'une main là où ça lui démangeait, et, de l'autre, cherchant à refouler une larme qui se rebellait sous sa paupière.

— Oui, votre honneur, je crois que c'est le même, répondit le témoin avec aplomb.

— C'est bien ; vous pouvez descendre maintenant, excepté que quelqu'un veuille vous poser de nouvelles questions.

Le docteur Rivard jeta un coup d'œil inquiet sur M. Préau, qui s'occupait avec la plus parfaite indifférence à lire une gazette, quoiqu'il n'eût pas perdu un mot de la déclaration du témoin.

M. Duperreau fit ensuite assermenter M. Charon, le chef de l'Hospice des Aliénés, qui prouva que le petit Jérôme avait été amené à l'hospice, ainsi qu'il était porté aux Régistres. Il certifica que l'extrait des Régistres, produit en Cour, était conforme à l'original ; que les deux bouquins (qu'il montra) avaient été apportés et déposés à l'hospice, comme la propriété de l'orphelin, quand il y fut amené. Il prouva aussi que l'extrait de naissance d'*Alphonse Pierre*, produit en cour, était le même extrait qui avait été trouvé, par son honneur le juge, dans les bouquins ; enfin que l'entrée des Régistres correspondait avec l'extrait de naissance.

— Et avez-vous aucun doute, lui demanda M. Duperreau, que Jérôme ne soit Alphonse Pierre, l'enfant de M. Meunier ?

— Aucun.

— Quelqu'un, demanda le juge, a-t-il quelque question à faire au témoin ?

Personne ne répondit.

Jérémie, le portier de l'hospice fut ensuite introduit. Il corrobora, en substance, ce qu'avait dit le témoin précédent ; et descendit sans que personne lui fit de transquestions.

Le docteur Rivard était radieux ; le public paraissait satisfait de l'identité du petit Jérôme avec le petit Meunier.

J'espère, dit M. Duperreau, en se levant avec dignité et promenant sur l'auditoire un regard de satisfaction, j'espère que la Cour ne peut plus avoir de doute maintenant sur la justice et l'équité de cette cause. J'aurais pu produire encore une foule de documents et de témoins, au soutien des allégués de la présente requête ; mais j'aurais craint d'abuser de la patience de votre honneur. Les preuves que j'ai produites, tant écrites que verbales, sont irrécusables et péremptoires. Je pourrais m'étendre au long, et, dans un discours pompeux, faire ressortir toutes les circonstances merveilleuses et extraordinaires qui ont accompagné la naissance de l'orphelin Jérôme qui, après être mort au monde, et avoir été enterré dans un hospice d'Aliénés, en sort pour monter au plus haut de l'échelle sociale où par son rang et sa fortune il a droit de prétendre.

— Et par son intelligence ! cria une voix dans la foule.

— Je laisse cette cause à la décision de votre honneur, persuadé que les conclusions de la requête seront accordées.

M. Duperreau s'assit au milieu du plus profond silence, chacun attendant avec anxiété le jugement qui allait être prononcé, quoique tout le monde le supposât d'avance.

— Quelqu'un, demanda le juge, a-t-il quelque remarque à faire, avant que la cour procède à prononcer le jugement en cette cause ?

— Je suggérerais à M. le docteur Rivard, dit M. Préau qui revenait de la salle voisine où il avait été un instant, de produire tous les documents qu'il peut avoir au soutien de sa Requête.

— Nous n'en avons pas besoin d'autres, reprit M. Du-
perreau ; notre preuve est complète.

— Excusez-moi, je n'ai dit cela que dans l'intérêt de votre
client. Voici un petit papier qui pourrait peut-être vous être
de quelqu'utilité ; en ma qualité d'*Amicus Curie*, tant dans
l'intérêt de M. le docteur Rivard que dans celui du public, je
serais d'opinion de l'annexer au dossier de la cause, si
toutefois vous n'y avez pas d'objection formelle. La cour per-
mettra-t-elle à M. le greffier de donner lecture de ce petit
papier, avant de décider si ma suggestion est convenable ?

— Certainement, répondit le juge ; tout ce qui peut jeter un
jour favorable sur cette cause doit être entendu. Lisez, M.
le greffier !

M. Préau passa au greffier le petit papier, qu'il tenait à la
main. Le docteur Rivard était sur les épines, malgré l'assu-
rance de son avocat qui lui disait ; "que la preuve était
écrasante et que rien ne pourrait l'affecter." Le juge était
sérieux. Le public attendait et conjecturait, sans savoir ce
qui allait arriver.

Le greffier lut à haute voix, au milieu du plus profond
silence :

"Extrait du Régistre des Baptêmes, Mariages et Sépultu-
res de la paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane,
pour l'année 1825.

"Le 25 août 1825, par nous, prêtre soussigné, a été enterré
Alphonse-Pierre, décédé hier, à l'âge de deux ans, trois mois
et trois jours, fils légitime de sieur Alphonse Meunier et de
Léocadie Mousseau, ses père et mère."

P. BERLINGUET, P^r, Curé.

Aux premiers mots le docteur Rivard devint extrêmement
pâle, et, malgré son admirable talent de cacher ses sensations
sous un masque de complète dissimulation, le choc était si
inopiné, si imprévu, que tous ses membres tremblèrent. Il
baissa la vue, pour ne point rencontrer le regard de tous les
yeux fixés sur lui et qui semblaient se réjouir de sa confusion
et de sa déconvenue.

Le juge se sentit ému de compassion pour les pénibles senti-
ments qu'éprouvait le docteur Rivard, qu'il avait lui-même
poussé à faire cette démarche.

— Messieurs, dit le Juge d'un accent solennel, je dois à
la vérité et au caractère de M. le docteur Rivard de dire, que
c'est à ma suggestion qu'il a présenté cette Requête à la Cour.
Trompé moi-même par les circonstances, et convaincu par la
coïncidence des évènements, qui entourèrent l'existence de
l'orphelin Jérôme et du fils de M. Meunier, que les deux en-
fants devaient être la même personne, je réussis à convaincre
le docteur Rivard que l'orphelin Jérôme n'était autre que
le petit Meunier, malgré les objections du docteur qui pré-
tendit obstinément que le fils de M. Meunier devait être
mort, quoiqu'il n'en eût pas la preuve. Ainsi cette cir-
constance ne doit nullement affecter la réputation du doc-
teur Rivard.

— Loin de moi, reprit M. Préau d'une voix un peu émue,
de vouloir jeter le moindre louche sur le caractère et les in-
tentions de M. le docteur Rivard. Je n'ai pas le moindre
doute que, s'il eût connu la mort du fils de M. Meunier,
il n'eût jamais consenti à présenter la Requête qui occu-
pe la cour en ce moment. Loin de moi l'idée d'aucune

imputation injurieuse ; au contraire je dois lui rendre la jus-
tice de dire que s'il était persuadé, comme j'en suis con-
vaincu d'après ce que vient de dire votre honneur, que son
pupille était le véritable héritier de M. Alphonse Meunier,
il était obligé en conscience, en devoir, en honneur de
faire valoir les droits de l'innocent dont il représentait les
intérêts. Ainsi, je considère que la conduite du docteur Ri-
vard, loin de pouvoir porter atteinte à sa réputation, ne peut
que le relever dans l'estime des gens de bien.

Ces paroles, prononcées par M. Préau avec une simplicité
toute naturelle, causèrent dans l'auditoire une impression fa-
vorable au docteur Rivard, qui respira plus à l'aise et regarda
le juge ; celui-ci lui sourit avec bienveillance.

— Messieurs, reprit le juge, il reste encore une chose à dé-
cider dans cette cause. La succession de feu M. Alphonse Meu-
nier étant vacante, il est de mon devoir de nommer *ex officio* un
administrateur pour en prendre la gestion. Mon choix est déjà
fait de la personne que je considère la plus digne d'en remplir
les devoirs, et cette personne est M. le docteur Rivard. Si quel-
qu'un a quelque objection à faire ou quelque autre personne à
suggérer, je suis prêt à l'écouter avant de prononcer mon
jugement.

Tous les yeux se portèrent sur M. Préau, dans l'attente
qu'il aurait quelque chose à dire ; il se leva en effet et dit :

— Je suis informé, M. le juge, qu'il y a un témoin qui a
quelque chose à dire concernant l'orphelin Jérôme. Ce té-
moin pourra peut-être jeter quelque lumière sur les entrées des
régistres de l'hospice, qui me paraissent assez extraordinaires à
l'endroit de ses parents.

— Je n'ai pas la moindre objection, répondit le juge.

Sur un signe que lui fit M. Préau, l'agent de police An-
dré Lauriot, qui se tenait près de la porte, alla à la voiture
qui était demeurée stationnée en face du palais de justice, et en
fit descendre une femme, habillée de noir ; un voile épais
empêchait de distinguer ses traits.

— Quel est votre nom, madame, lui demanda M. Préau,
aussitôt qu'elle fut entrée dans la boîte aux témoins.

— Marianne Coco dit Létard, répondit le témoin d'une
voix forte, en relevant son voile d'un geste dégagé.

— Avez-vous connaissance d'un petit enfant du nom de
Jérôme, qui fut conduit à l'hospice des Aliénés, vers le 5
avril 1826.

— Oui, monsieur, c'est moi-même qui l'y ai mené.

— Le reconnaissez-vous, si vous le voyiez ?

— Je crois bien qu'oui ; après l'avoir eu quatre à cinq ans
sur les bras, je ne dois pas l'avoir oublié ! Tenez, le voilà à
côté du docteur Rivard.

Le docteur fronça le sourcil.

— Connaissez-vous les parents de l'orphelin ?

— Sans doute.

— Quels étaient ses père et mère ?

— Sa mère s'appelait Irène de Jumonville, qui est main-
tenant folle.

— Et le père ?

— Le père ! C'est le docteur Rivard, qui est assis là.

Le docteur Rivard lança un regard fulgurant sur la Coco.
Un murmure d'étonnement mêlé de curiosité circula parmi la
foule, qui était intéressée au plus haut point.

— J'objecte, dit M. Duperreau, à ce que M. Préau continue à examiner le témoin concernant l'orphelin Jérôme. Que nous importe maintenant de savoir quels sont ses parents, puisque nous reconnaissons qu'il n'est pas l'héritier de feu M. Meunier.

— Oh ! je n'insiste pas, répondit en souriant M. Préau ; j'ignorais que M. le docteur Rivard fût marié, et que sa femme fût folle. C'est un malheur qui retombe sur son fils, et dont je le plains de tout mon cœur.

— Il n'était pas marié ! s'écria la mère Coco.

— Silence, témoin, cria M. Duperreau ; sortez de la boîte.

— Témoin, dit le juge d'un air sérieux, rentrez dans la boîte. Comment savez-vous que le docteur Rivard est le père de Jérôme ?

— Parcequ'il me l'a dit, lui-même, quand il a amené la mère faire sa maladie à ma maison.

— Croyez-vous qu'il ait reconnu son fils dans l'enfant que vous avez mené à l'hospice ?

— Je ne crois pas, parcequ'il n'a jamais voulu les voir ni Jérôme ni Clémence.

— Quelle Clémence ? continua le juge.

— Irène de Jumonville accoucha de deux bessons.

— Vous pensez donc, interrompit M. Duperreau, que le docteur Rivard ignorait complètement que Jérôme fût son fils ?

— Je le pense.

— C'est bien, dit le juge, retirez-vous.

Le docteur Rivard était dans de cruelles transes.

— Messieurs, continua le juge, je ne vois encore rien qui puisse faire changer ma décision.

— Si la cour veut me le permettre, je ferai une observation, une seule, dit M. Préau ; c'est que ce que vient de dire le témoin ne peut aucunement affecter la haute estime, que le public entretient pour le docteur Rivard. Si le docteur était marié avec cette Irène de Jumonville, il n'y a rien de surprenant qu'il ait eu des enfans ; s'il ne l'était pas, comme je le suppose, il ne saurait être rendu, à cette heure, responsable des égarements de son jeune âge. Et de plus, quand on réfléchit à la réputation de générosité et d'humanité du docteur Rivard, ne serait-il pas naturel de supposer qu'il n'aurait assumé sur lui, aux yeux du témoin qu'on vient d'entendre, la paternité des enfans, qu'afin de protéger une pauvre infortunée sans asile comme sans soutien ? Le caractère du docteur me justifie dans ma supposition.

Le docteur Rivard ne savait comment s'expliquer la conduite de M. Préau, qui par ses paroles semblait être en sa faveur, et qui néanmoins lui portait les coups les plus sensibles par ses actes. Était-ce un malheureux hasard ou une cruauté raffinée, d'autant plus torturante qu'elle était plus lente et plus habilement cachée ? Il attendait le dénouement avec une pénible anxiété. Ses tribulations et ses espérances avaient été, tour à tour, si brutalement détruites et excitées, qu'il regrettait presque les démarches qu'il avait faites. Mais quand il pensait aux cinq millions, comment pouvait-il reculer, tant qu'il y avait une lueur d'espoir ? Et M. Préau lui-même ne venait-il pas de la faire luire plus vive que jamais ?

— Messieurs, dit le juge, avez-vous quelque chose à dire ?

Pas un mot, pas un murmure, pas un chuchotement ne se fit entendre. La foule, qui s'était de plus en plus augmentée depuis l'ouverture de la séance, occupait toute la salle, jusqu'aux places réservées aux avocats ; chacun, le col tendu, prêtait l'oreille pour entendre les paroles du juge.

Le juge après avoir parlé du mérite et de la persévérante industrie du défunt, pour acquérir une si large fortune ; après avoir déploré l'absence de tout héritier pour en prendre la jouissance ; après s'être appesanti sur l'immense responsabilité de celui qui en serait l'administrateur au nom de l'Etat ; après s'être étendu sur les qualités du docteur Rivard, sur son caractère, son intégrité, sa ponctualité, sur sa réputation, se préparait à prononcer son jugement, quand M. Préau se leva encore un fois et dit :

— Au risque de passer pour importun aux yeux de la cour et de cet auditoire, je suis obligé de prier son honneur de vouloir bien me permettre de dire, que je viens d'être informé qu'une personne désire être entendue devant la cour, avant que votre honneur prononce son jugement.

— Je n'aime pas à être interrompu d'avantage, répondit le juge d'un ton sec !

— Mais votre honneur....

— Monsieur Préau !

— Peut-être cette personne a-t-elle quelque chose d'important à déclarer.

— La cour a déjà attendu assez longtemps.

— Je suis fâché d'être obligé de remarquer, qu'il sied mal à une cour de justice de mesurer les intérêts du public sur la longueur d'une séance ou sur le plus ou moins de patience ou d'impatience qu'éprouve celui qui préside....

— Monsieur !

— Je suis prêt à présenter mes excuses, si j'ai fait usage de propos injustes ou injurieux ; mais je le répète, je suis respectueusement d'opinion que la cour devrait entendre cette personne, quelle qu'elle soit. Si ce qu'elle a à dire est important à cette cause, votre honneur, dont je connais l'impartiale justice, ne serait-elle pas la première à se reprocher de ne l'avoir pas entendue ? Si au contraire ce témoignage est d'aucune importance, la cour n'aura perdu que quelques minutes ! Il me semble, quand il s'agit d'aussi grands intérêts que ceux qui sont en jeu dans cette cause, la cour ne doit point hésiter à admettre jusqu'aux plus petites informations, si elles peuvent aider à la dispensation de la justice.

Le juge baissa la tête et réfléchit un instant.

Le public, qui s'attendait à quelque chose d'important, regardait M. Préau, qui, debout, les bras croisés sur la poitrine, avait les yeux fixés sur le juge. Un murmure d'approbation circula bientôt par toute la salle, et plusieurs crièrent : "admettez le témoin !" Quelques avocats se levèrent pour appuyer la demande de M. Préau.

— Admettez le témoin ! dit enfin le juge.

La porte du greffe s'ouvrit au bout de quelques instants, et, à la stupéfaction de tout le monde, du juge, des avocats et du public, le capitaine Pierre de St. Luc entra !

Il est plus facile de concevoir que d'exprimer ce qu'éprouva le docteur Rivard. La peau de son visage prit une teinte verdâtre, et se ratatina sous l'effet de la crispation des nerfs ; tout son corps trembla. Il eût désiré mourir : mais la main de

la justice humaine devait s'appesantir encore plus rudement sur lui.

La figure du capitaine Pierre de St. Luc était calme, sérieuse et solennelle, un peu pâle par l'effet de la fatigue, qu'il avait éprouvée à attendre dans la voiture, qui était demeurée stationnée sur la Place D'Armes depuis midi. La multitude se recula pour lui faire un passage, et il s'avança lentement vers le banc des avocats, où M. Préau lui fit apporter une chaise.

Ceux qui ne connaissaient pas le capitaine, demandaient quel était ce personnage, qui créait une si intense sensation. Ceux qui le connaissaient, répétaient son nom à haute voix. Tout à coup, la foule, comme si elle eût été touchée par un choc électrique, cria spontanément, simultanément : "hourra pour le capitaine Pierre de St. Luc ! vive le capitaine Pierre de St. Luc !"

Un sourire erra sur les lèvres du capitaine, qui se leva et salua la foule. L'excitation et le tumulte étaient à leur comble ; et les huissiers ne pouvaient plus réussir à imposer le silence et à rétablir l'ordre. Le juge allait suspendre la séance, quand M. Préau fit signe de la main à la foule qu'il voulait parler.

— "Votre honneur, dit-il, et vous, messieurs, vous avez été frappés de surprise à l'apparition de M. Pierre de St. Luc, et vous aviez raison de l'être. Victime du plus diabolique et du plus inexplicable complot, on le fit passer pour noyé, et on substitua le cadavre d'un autre au sien pour tromper les yeux du public. Je dis inexplicable, car les auteurs de l'attentat paraissent avoir agi sans but et pour le seul désir de commettre un crime. Heureusement que M. de St. Luc a pu s'échapper des mains de ses meurtriers, qui maintenant sont tous... tous peut-être entre les mains de la justice.

— "L'éclat spontané de réjouissance qui s'était échappé de votre poitrine, en reconnaissant M. de St. Luc, est une preuve de l'intérêt et de l'estime que vous lui portez. Mais si vous avez été réjouis, si nous sommes tous heureux de le revoir au milieu de nous, venant recueillir une fortune qui lui appartient à tant de titres, il est ici un homme qui doit être bien heureux de revoir le fils de son meilleur ami, celui qu'il aimait à l'égal de son fils, comme son honneur le juge vient de vous le dire ; un homme dont la douleur avait été si grande en apprenant la mort de M. de St. Luc, qu'il avoua à son honneur que la vie lui était à charge ; un homme, que nous avons tous vu au jour des funérailles du prétendu M. de St. Luc, baigné dans les pleurs et plongé dans la plus amère des douleurs. Cet homme, c'est M. le docteur Rivard ! M. le docteur Rivard qui me, c'est M. le docteur Rivard ! M. le docteur Rivard qui me semble, en ce moment, tellement affecté par le bonheur de revoir le fils de son meilleur ami, qu'il peut à peine maîtriser la violence de l'émotion, que lui a causée le plaisir de revoir celui qu'il désespérait de presser jamais sur son cœur, en souvenir de M. Meunier. Un excès de joie, comme un excès de douleur, est toujours dangereux ; et ses effets sont souvent aussi violents ! M. de St. Luc ne peut, certes, qu'être infiniment reconnaissant envers M. le docteur Rivard, pour les sentiments d'affection et de bienveillance qu'il lui a témoignés en présence de son honneur M. le juge ; et cela dans un moment où les paroles de M. Rivard, ne pouvaient être dictées par l'intérêt, puisque c'était alors qu'il croyait, comme tout le monde, que M. de St. Luc était véritablement mort. Aussi

m'est-il bien agréable de rendre au docteur Rivard, ce témoignage d'approbation que ses sentiments lui méritent à si juste titre. Et j'espère qu'on ne m'accusera pas d'être emporté au de là des bornes d'une juste admiration pour ses vertus, si je saisis cette occasion de lui présenter, devant cette audience, la plus haute appréciation qu'un homme public puisse faire des qualités de M. le docteur Rivard."

M. Préau tenait à la main un papier, soigneusement plié. Personne ne comprenait M. Préau, et chacun cherchait à lire sur sa figure, légèrement animée, si c'était encore une sanglante ironie ou un véritable témoignage d'approbation.

Le docteur Rivard, continua M. Préau, peut prendre communication de ce document, ou, s'il l'aime mieux, le greffier en fera la lecture publiquement.

— Passez le papier au docteur Rivard, dit le juge.

M. Préau dit un mot à l'oreille d'André Lauriot, qui était derrière lui ; après quoi il lui remit le papier, en lui disant, à haute voix, de le porter au docteur Rivard.

Le docteur s'était levé pour recevoir le document. Le public était dans une attente fiévreuse.

Le docteur Rivard lut tout le document, sans qu'un muscle de sa figure trahit ce qui se passait dans son âme ; son front ne se contracta pas, sa main ne trembla pas, son œil demeura ouvert. Son corps était droit, raide, immobile. Tous ceux qui l'entouraient éprouvaient une émotion pénible et avaient pitié de cet homme, qui avait éprouvé tant d'humiliations durant la journée. Enfin le docteur Rivard voulut parler, et il ne fit entendre qu'un cri rauque ; sa tête se pencha sur sa poitrine, et il tomba, comme s'il eût été frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante !

Il venait de lire le mandat d'arrêt, que le juge de paix avait lancé contre lui.

CHAPITRE XXVII.

L'Exécuteur Testamentaire.

Il est facile de s'imaginer le tumulte et la confusion, qui suivirent l'arrestation du docteur Rivard. Le juge fut obligé de suspendre les procédés, pendant dix minutes, avant de pouvoir procéder. Pierre de St. Luc pria son avocat de voir à ce que le testament fut homologué, suivant sa forme et teneur, se sentant lui-même trop affecté et trop faible, pour pouvoir supporter la fatigue et la chaleur qui régnaient dans la salle.

— Je vais m'en retourner chez Mme. Regnaud, lui dit-il, me reposer quelques instans ; je vous attendrai dans une heure pour dîner avec moi ; je vous prie de voir à ce que la petite cassette de marocain rouge à clous jaunes, que je sais être chez le docteur Rivard, soit enlevée avant que cet homme puisse la détruire. Faites-moi aussi le plaisir, en passant à la banque des Améliorations, de m'apporter le montant de ce chèque, en billets de cent dollars.

Le capitaine, en arrivant chez Mme Regnaud, la prévint qu'il avait pris la liberté d'inviter M. Préau pour dîner à trois heures et demie.

— C'est bien, mon enfant, lui dit-elle avec bonté ; tu as bien fait. Veux-tu prendre une soupe, en attendant ? Tu m'as l'air fatigué.

— Je n'ai pas d'objection ; après quoi, je me jeterai sur mon lit, jusqu'à ce que M. Préau arrive.

— Comme tu voudras.

Le peu de temps que le capitaine dormit lui fit un grand bien. Il se baigna le visage dans de l'eau fraîche, et avait à peine réparé sa toilette, qu'on vint lui annoncer que M. Préau était arrivé.

— Eh bien ! M. Préau, quelle nouvelle, lui dit-il aussitôt qu'il l'eût rejoint au salon ?

— Tout est bien. Le testament a été homologué sans la moindre difficulté. Le docteur Riyard a été transporté chez lui, sous la garde de maître Lauriot, et d'un autre constable ; nous ayons trouvé la petite boîte de marocain rouge que Lauriot doit vous apporter tout à l'heure. Voici les vingt mille dollars que j'ai eues de la banque des Améliorations en billets de cent piastres, comme vous le désiriez.

— La banque n'a pas fait d'objections ?

— Pas du tout. On savait déjà votre résurrection ; et d'ailleurs, j'avais avec moi l'ordre du Juge, sous le seing et sceau de la Cour des Preuves, de vous mettre en pleine et entière possession de tous les biens meubles et immeubles, généralement quelconques, de la succession de M. Meunier. Voici l'ordre.

— Merci, M. Préau. Ayez maintenant la bonté de me dire combien je vous dois.

— Oh ! rien du tout, rien du tout, répondit-il en jetant, malgré lui, un coup d'œil sur la pile de billets de banques qui était sur la table. Ce n'est pas la peine, ce n'est pas la peine.

Le capitaine avait souri, en voyant la direction involontaire qu'avait prise le rayon visuel de l'avocat vers ces petits chiffons, dont la puissance magnétique exerce une si grande influence sur les destinées humaines, en dépit de l'aventure du chameau, qui se rompit l'épine dorsale en s'amusant à passer par le chas d'une aiguille ! Il savait de plus que M. Préau n'était pas riche, et d'ailleurs les avocats ne pêchent pas en général par un si grand désintéressement ; et il comprit fort bien que M. Préau préférerait laisser la chose à sa générosité, et qu'il pensait ne rien perdre pour attendre.

— Eh bien ! M. Préau, vous avez bien travaillé pour moi, et vous méritez d'être payé ; je sais que les avocats ne travaillent pas sans cela. Peut-être préférez-vous avoir quelque autre ouvrage à faire pour moi, avant de me présenter votre mémoire ; c'est bien, j'y consens. Vous serez mon avocat ; et, pour retenue, permettez-moi de vous offrir ceci, lui dit-il en prenant vingt des billets de banque ; ça ne vous empêchera pas de faire votre mémoire, que vous me présenterez tous les trois mois.

— Je vous remercie, M. de St. Luc, lui répondit M. Préau, en prenant les billets qu'il mit dans son portefeuille, pendant que le capitaine en faisait autant.

Le capitaine et M. Préau s'assirent seuls à dîner ; car Mme. Regnaud et sa famille avaient, suivant leur habitude, pris leur repas à midi.

— Je vous ai prié, M. Préau, de venir dîner avec moi, lui dit le capitaine, aussitôt que la nappe eût été enlevée et le dessert servi, afin que vous m'aidiez à remplir, en ma qualité d'exécuteur testamentaire, les dernières volontés de mon bienfaiteur et père M. Meunier. Je veux dès ce soir remet-

tre à qui de droit les divers legs qu'il a faits et ordonnés dans son testament. Vous me donnerez votre avis et me guiderez dans l'exécution de mon devoir.

— Bien volontiers.

— Je vous retiens pour le reste de la journée.

— Je suis à vos ordres. Il serait bon que vous eussiez un notaire, pour dresser les actes et quittances dont vous aurez besoin. Si vous le désirez, je vais aller en chercher un.

— Ne vous donnez pas ce trouble ; je vais envoyer Trimprier M. Mague de vouloir bien passer ici un instant.

Ils étaient encore à table, quand la négresse de la maison apporta au capitaine la petite cassette de marocain rouge, en lui disant que le monsieur, qui était venu le matin, demandait à lui parler.

— Allez dire à celui qui a apporté cette cassette de m'attendre ; et faites entrer le monsieur.

En voyant entrer Sir Arthur Gosford, le capitaine fut frappé de l'altération de ses traits, si changés, depuis qu'il l'avait laissé le matin, à la porte du consulat d'Angleterre.

— Qu'avez-vous donc, Sir Arthur ? vous n'êtes pas reconnaissable.

— J'ai besoin de vous voir en particulier ; j'ai un service à vous demander.

— Avec plaisir : voulez-vous entrer dans ma chambre ? M. Préau voudra bien nous excuser quelques instans.

— Pas d'excuses, répondit l'avocat, en se levant de table ; je vais lire les journaux en attendant.

— Un grand malheur capitaine, lui dit Sir Arthur aussitôt qu'ils furent seuls, un grand malheur m'est arrivé ! Miss Thornbull est disparue !

— Miss Thornbull disparue !

— Oui ! ce que je pressentais ce matin n'est que trop réel ! Elle a été enlevée par Antonio Cabrera !

— Enlevée ! par Antonio Cabrera ! — Vous m'épouvantez. — La chose n'est que trop vraie ; voici un billet que Clarisse a trouvé parmi les effets de Miss Thornbull. Son évanouissement à bord du Zéphyr, quand elle reconnut le pirate, est maintenant expliqué !

— Pauvre jeune fille ! Et que pensez-vous faire ?

— C'est ce que je ne sais pas ; et c'est pour ça que je suis venu vous voir. Je suis au désespoir.

— Il n'y a pas de temps à perdre ; il faut courir après le ravisseur. Avez-vous quelque idée de la direction qu'il a prise ?

— Non. Seulement je sais qu'il lui donnait rendez-vous à la place Lafayette, pour avant-hier soir.

— Vous ne savez rien de plus ?

— Rien de plus !

— Ah ! j'y pense : j'ai,

Le capitaine, sans finir sa phrase, sortit précipitamment de sa chambre, alla chercher André Lauriot qui l'attendait, et rentra bientôt avec lui.

— Voici l'homme, Sir Arthur, lui dit le capitaine en lui montrant Lauriot, qui peut le mieux vous aider. C'est un vieux renard, qui a connu du service !

Sir Arthur examina la contenance et les traits de l'agent de police, et parut grandement satisfait. Après lui avoir raconté ce qui était arrivé, il lui demanda ce qu'il en pensait.

— Ce que j'en pense, répondit Lauriot, c'est que c'est

une vilaine affaire. Cabréra est un diable qu'il n'est pas aisé de prendre : d'abord il a mille endroits pour se cacher ; en second lieu, quand on a découvert sa cache, on n'est pas toujours plus avancé, il est toujours armé jusqu'aux dents.

— Ah ! reprit Sir Arthur avec animation, si nous pouvons le trouver, je répons que nous le prendrons. Le principal, c'est de savoir où il peut être allé.

— Quand à ça, je pense que je puis vous le dire, à peu près.

— S'il eût été seul, il serait probablement resté caché dans la ville, jusqu'à ce qu'il eût pu trouver un passage, dans quelque navire en route pour les Antilles ; mais comme il est avec une jeune fille qui probablement l'embarrasserait, je ne serais pas surpris qu'il cherchât à gagner la baie de Barataria, où je sais qu'il est déjà venu plusieurs fois.

— C'est ce que je crains, dit le capitaine.

— Et moi aussi, ajouta Lauriot. Une fois dans les prairies flottantes, à travers les milliers de bayous, qui se croisent en tout sens dans ces fondrières, il y a vingt à parier contre un qu'on ne le découvrira pas avant qu'il ne parvienne à s'échapper sur quelque barque de pêcheurs d'huître, ou sur quelqu'un des sloops de pirates, qui infestent en ce moment les côtes du golfe, depuis que la guerre du Texas est commencée.

— Nous n'avons pas de temps à perdre, si nous voulons le rejoindre. Je vous donne cent guinées, M. Lauriot, si vous me rendez Miss Thornbull, et cinquante pour Cabréra. Partons.

— Attendez un peu, reprit le capitaine, Trim va bientôt arriver ; il connaît tous les bayous et toutes les prairies depuis l'embouchure du Mississipi jusqu'à la baie Timballier. C'était dans ces bayous qu'il se tint caché, pendant plus de dix-huit mois qu'il fut marron ; pauvre Trim ! Depuis ce temps, je ne sais combien de fois il m'a mené à la chasse, en pirogue, à travers tous ces bayous, sans jamais se tromper.—Tenez, le voilà, je viens d'entendre sa voix.

En effet c'était Trim, qui arrivait avec le notaire. Le capitaine alla au devant de celui-ci, qu'il fit entrer dans le salon, où attendait M. Préau. Il le pria de demeurer quelques instans et retourna avec Trim auprès de Sir Arthur.

— Qu'en dis-tu, Trim ? lui demanda le capitaine, après lui avoir raconté ce qui en était ?

— Moué disé comme moué police (il désignait Lauriot) ; moué conné son la camoué sur pirate l'été gagné prairies ; moué conné son la cache à ce pirate-là dans la baie Barataria ; moué pensé y a d'autres pirates dans la baie, et si li joigné pirates avant li l'été attrapé, adien j'm'en vas ! li jamais pu vini di tout !

— Tu connais bien la prairie, Trim ? lui demanda le capitaine.

— Oh ! oui, moué connais ben.

— Veux-tu aller ?

— Pas tout seul, moué pas capable pour joigné li.

— Avec M. Lauriot.

— M. Lauriot et pis moué pas capable pour attrapé l'pirate. Tenez, moué conné quéqu'un bon pour vini, li fameux ; moué vas content si li vini.

— Quel est celui-là, Trim ?

— Tom,

— Tom ! tu as raison, Eh bien ! Tom ne demandera pas mieux.

— Et moi aussi j'irai, ajouta Sir Arthur. A quatre, nous en viendrons bien à bout, si nous le rejoignons.

— Peut-être, dit André Lauriot, s'il n'a qu'une ou deux personnes avec lui ; mais s'il en avait une dizaine ?

Eh bien ! continua Sir Arthur, prenons autant d'hommes qu'il faudra ; je paye toutes les dépenses, et la récompense par-dessus le marché.

— Je crois que c'est ce qu'il y a de plus prudent. Toi Trim, va chercher Tom, vous, Lauriot, choisissez de bons hommes bien armés, et venez nous rejoindre ici.

— Non, reprit Sir Arthur, qu'ils viennent me trouver à l'hôtel St. Charles, où ils m'attendent si je ne suis pas arrivé ; il faut que je conduise Clarisse chez M. le Consul.

— Convenu, répondirent Lauriot et Trim, qui partirent chacun de leur côté.

— Je suis fâché, Sir Arthur, de ne pouvoir vous accompagner ; j'ai des devoirs à remplir que je ne puis remettre.

— N'en parlez pas.

— Je vous donne trois hommes qui vous feront retrouver ce que vous avez perdu, ou bien il n'y aura pas moyen. Trim, dans les prairies, vaut à lui seul les deux autres, à cause de sa vue perçante et de son oreille si fine, outre qu'il connaît les bayous comme s'il y eût été élevé.

— Merci, merci, capitaine. Maintenant je vous quitte pour aller me préparer à une rude chasse, à ce qu'il paraît. Adieu, capitaine.

— Adieu, Sir Arthur, bon courage, et venez me voir aussitôt que vous serez de retour.

— Je n'y manquerai pas.

Le capitaine pressa la main de son ami, et ils se quittèrent l'un pour aller faire ses préparatifs, l'autre pour aller trouver l'avocat et le notaire, qui l'attendaient dans le salon.

— Pardon, messieurs, de vous avoir fait attendre si longtemps.

— Pas du tout, M. de St. Luc, nous avons profité de votre absence pour dresser l'acte concernant le legs de madame et mademoiselle Regnaud.

— Toujours expéditif, M. Mague ! voyons, laissez-moi voir l'acte. C'est très bien, continua le capitaine après l'avoir lu, je désirerais cependant que vous y ajoutassiez : "et de tout ce qu'elle contient."

— C'est facile.

Quelques instans après Mme Regnaud, Ma thilde, l'avocat, le notaire, et le capitaine se rendaient à pied à la rue Bienville, où ils arrêtèrent au No. 7. Le gardien ouvrit la porte et ils entrèrent.

— Permettez-moi, Mme Regnaud, de vous offrir, au nom d'un de vos bons amis qui n'est plus, cette maison, dont la propriété appartient à Mlle. Mathilde, et dont vous avez la jouissance jusqu'à votre mort. Je vous en livre la possession. L'acte est prêt ; nous allons le signer.

Madame Regnaud et sa fille, ainsi que Pierre de St. Luc et le notaire signèrent l'acte.

— Maintenant Mme Regnaud, vous nous ferez bien les honneurs de votre maison ? vous nous permettrez bien de vous accompagner dans la visite que vous allez en faire ?

— Sans doute, répondit Mme Regnaud les larmes aux yeux.

Pendant qu'ils visitaient les différentes chambres de cette magnifique maison, le capitaine, qui était resté en arrière avec M. Préau, mit dix mille piastres dans un vieux portefeuille qu'il avait pris sur une table, et le remettant au gardien, il lui dit de le porter à Mme. Regnaud et de lui annoncer qu'il l'avait trouvé dans une armoire.

Madame Regnaud, après avoir examiné le portefeuille et découvert son contenu, le présenta au capitaine qui arrivait avec M. Préau.

— Ceci t'appartient, mon Pierre, lui dit Mme. Regnaud.

— Quoi, ce vieux portefeuille tout décousu ? je ne voudrais pas y toucher.

— C'est un des portefeuilles de M. Meunier, je le reconnais.

— Qu'il a jeté ! je n'en veux pas, et d'ailleurs quand il serait plein d'or je n'y toucherais pas, car tout ce qui est dans cette maison vous appartient.

— Mais il y a de l'argent dans le portefeuille.

— Tant mieux ! j'ai de la peine à le croire, mais c'est égal.

Madame Regnaud ouvrit le portefeuille et compta dix mille dollars !

— Dix mille dollars ! s'écria le capitaine, en feignant la plus grande surprise ; mais pas si habilement que Mathilde n'aperçut un clin d'œil qu'il fit à M. Préau.

— Dix mille dollars ! s'écria le notaire.

— Ils t'appartiennent Pierre, dit Mme. Regnaud.

— S'ils m'appartiennent, dit Pierre, en prenant un air grave, je les réclame ; si au contraire ils vous appartiennent, Mme. Regnaud, vous devez les garder. Voici un notaire et un avocat, qu'ils décident ; voulez-vous vous en rapporter à leur décision.

— Je le veux bien, si tu le veux ; je sais bien qu'ils te l'adjugeront, ils le doivent.

— Décidez, messieurs.

— Voyons l'acte, dit M. Préau qui appréciait la délicate générosité de Pierre de St. Luc ; l'acte fera foi de tout.

— Oui, voyons l'acte, dit le Notaire.

Ils lurent : « Madame Regnaud aura l'usufruit sa vie durant et mademoiselle Mathilde Regnaud la propriété de la maison No. 7, rue Bienville et de tout ce qu'elle contient. »

— Il n'y a pas le moindre doute, disent à la fois le notaire et l'avocat, que le portefeuille et son contenu n'appartiennent à madame Regnaud pour jouir de l'intérêt durant sa vie, et laisser le capital à Mlle. Regnaud.

— C'est ce que je pense, dit le capitaine en souriant.

— Maman, dit Mathilde, je crois que c'est M. Pierre qui a mis cet argent dans le portefeuille, et nous l'a envoyé porter par le gardien.

— Il en est bien capable, s'écria Mme. Regnaud, il n'en fait jamais d'autres !

— Rendez-lui le portefeuille, maman.

— Allons, vous, petite pie, faut-il vous mettre un baiser sur la bouche pour la fermer, dit le capitaine.

Mathilde courut, en riant, prendre le bras de sa mère.

— Nous avons adjugé ; notre jugement est sans appel, et la première qui répliquera sera condamnée à subir de la part de M. de St. Luc la peine dont il vient de menacer mademoiselle Mathilde.

— Eh bien ! j'accepte le jugement pour le présent, reprit Mme. Regnaud ; mais nous en parlerons plus tard, Pierre.

— Comme vous voudrez. En attendant, excusez-nous si nous ne vous reconduisons pas chez vous ; il faut que j'aille prendre mon logement chez moi. J'ai bien des choses à faire encore ce soir. Auriez-vous la bonté de m'envoyer mes effets par Toïnon ?

— Oui, mon Pierre.

De la rue Bienville, le capitaine se rendit, avec messieurs Mague et Préau, à la demeure de feu M. Meunier où Pierre avait décidé de faire son séjour, pendant le temps qu'il serait à la Nouvelle-Orléans. Tous les esclaves de la maison, qui avaient appris que le capitaine n'était pas mort, accoururent au devant de lui aussitôt qu'il fut entré.

— Comment va ? comment va ? mon piti maître ! criaient-ils les larmes aux yeux, en lui embrassant les mains et ses vêtements.

— Très bien, très bien, mes enfants, leur répondait-il, en leur donnant à chacun une poignée de mains.

Le gardien vint remettre les clefs au capitaine ; après quoi, Pierre de St. Luc fit le tour des chambres, examina les scellés, visita les écuries, remises, voûtes, caves et toutes les dépendances. Tout était en ordre. Il congédia le gardien en lui disant de faire taxer son compte et de revenir le lundi suivant.

— Maintenant, mes enfants, dit le capitaine, quand il se fut assis devant une grande table, avec le Notaire et M. Préau, j'ai un devoir à remplir envers plusieurs d'entre vous de la part de votre bon maître, qui fut un père pour vous durant sa vie, et qui veut que vous soyez récompensés après sa mort. Avancez, Pierrot, Jacques, Henri, Paul, Clara et Céleste. Vous vous êtes toujours conduits comme de bons et fidèles serviteurs, et M. Meunier m'a chargé de veiller à ce que vous soyez tous mis en liberté, suivant les formalités de la loi. Lundi prochain à midi, vous ne serez plus esclaves ; vous n'appartiendrez plus à personne ; vous serez maîtres de vos volontés et de vos personnes ; vous pourrez aller où bon vous semblera, faire ce que bon vous semblera ; personne ne pourra plus vous inquiéter, si vous vous conduisez suivant la loi, paisiblement, industrieusement. Vous, Pierrot, vous recevrez, lundi à midi, en même temps que votre acte de liberté, ces cinq cents dollars, que je remets à monsieur le Notaire. Vous, Jacques, vous en recevrez autant. Vous, Henri, Paul, Clara et Céleste, vous êtes plus jeunes et plus vigoureux, vous en recevrez deux cents.

Voyez comme votre maître a été bon pour vous ! Il vous donne non seulement la liberté, mais il vous fournit encore les moyens de vous établir honnêtement et de gagner votre vie. Vous avez mérité ce qu'il vous donne, et je suis heureux d'être l'exécuteur de ses désirs à votre égard. Quant à moi, je vous considère comme libres dès ce moment ; vous pouvez aller où vous voudrez. Venez me donner la main.

Tous ces fidèles esclaves, au lieu de montrer l'extravagante joie à laquelle le capitaine s'attendait, se jetèrent à genoux et éclatèrent en sanglots.

— Qu'avez-vous, mes enfants ? relevez-vous, leur dit le capitaine qui se sentait ému ; n'êtes-vous pas contents ?

— Si, si, mon piti maître, répondit Pierrot ; nous l'étés con-

tents, mais nous l'étés pas contents de quitter li, pour couri la ville sans savoir you l'allé. Les blancs pas voulu employé nous, paccque nous l'étés plus esclaves; et l'esclaves pas voulu palé à nous, paccque nous l'étés plus esclaves itou. Tout l'monde abandonné nous, si piti maître l'abandonné nous.

— C'est çà nous pensé, comme a dit Pierrot, ajoutèrent les autres.

— Vous avez raison, leur répondit le capitaine, d'un ton affectueux; je ne vous abandonne pas, je ne vous chasse pas. Quand vous aurez besoin, je serai toujours prêt à vous aider de ma bourse et de mes conseils; vous pouvez venir ici quand vous voudrez, ma maison vous sera toujours ouverte; vous y trouverez toujours un lit pour vous coucher, un morceau de pain pour manger, tant que vous vous comporterez comme il faut. M. Meunier votre maître a voulu que vous fussiez libres après sa mort, et il serait bien fâché dans le ciel, s'il apprenait que je n'ai pas exécuté et que vous, vous avez refusé ce qu'il avait désiré. Vous lui feriez de la peine. Vous ne voulez pas lui faire de peine, n'est-ce pas?

— Oh non! non, crièrent-ils tous ensemble.

— Eh bien! dans ce cas-là, que voulez-vous donc?

— Nous voulons tous rester avec vous.

— Mais mes enfans, considérez que je ne puis pas toujours rester ici. Je vais être obligé d'aller bientôt au Canada, pour des affaires importantes; c'est un pays bien éloigné, il y fait bien froid, et je ne pourrais pas vous y amener, vous y gêleriez.

— C'est égal: gardez-nous avec li tant que vous pas parti.

— Vous ne seriez pas plus avancé quand je partirais; tandis qu'en you plaçant maintenant, je pourrais vous être utiles dans les commencemens, jusqu'à ce que vous puissiez bien faire vos affaires seuls.

— Mais que nous va faire? nous sé pas rien; nous conné pas métier.

— Voulez-vous, mès enfans, que je vous fasse une proposition?

— Oh! oui, oui.

— Je réfléchi, en effet, que vous n'avez pas de métier et que vous pourriez bien vous trouver embarrassés de votre liberté, si vous ne trouviez pas les moyens de vivre. Voici ce que j'ai à vous proposer.

Vous êtes six; en réunissant ensemble les legs que vous a fait votre bienfaiteur, vous formerez la somme de dix-huit cents dollars. Vous Pierrot et Jacques vous connaissez la culture de la terre; Henri et Paul sont forts et robustes, Clara et Céleste feront d'excellentes fermières. Vous êtes bons amis et avez toujours vécu ensemble; voulez-vous vous mettre sur une petite terre, que vous cultiverez de vos mains? Vous aurez des vaches, vous les soignerez, vous ferez du beurre, du fromage; vous aurez des moutons, une basse cour, vous pourrez vivre tranquilles et à l'aise.

— Oh! oui, oui, mon bon piti maître.

— Vous, Henri et Céleste, je sais que vous vous aimez, vous vous mariez et je vous fais un présent de noces; comme je crois que Clara ne déteste pas Paul, je leur ferai aussi un présent pareil, s'ils se marient.

Qu'en dites-vous Henri et Céleste?

— Et toi Clara?

— Moué si pas.

— Toi, Paul?

— Moué voulué bin!

— Qu'en dis-tu Clara?

— Moué voulué bin itou!

— A la bonne heure; je suis content que vous consentiez à vivre tous ensemble. Comme Pierrot et Jacques ont chacun cinq cents dollars et que Henri et Céleste n'auront à eux deux que quatre cents dollars, je leur donne cent dollars pour présent de noces; et autant à Paul et Clara. Ainsi vous diviserez les profits et dépenses en quatre. Mais ce n'est pas tout. Vous n'auriez pas assez de deux mille piastres, pour acheter une terre et tout ce qui sera nécessaire à sa culture.

Je me propose d'acheter la terre de M. Coq-Quintal, un excellent homme, qui l'offre en vente. Elle contient deux cents arpents de bonne terre, dont la moitié est en pleine culture. D'un côté elle touche à mon habitation de la paroisse St. Charles, de l'autre elle est divisée du voisin par une petite rivière, qui l'en isole complètement. Il y a une jolie maison de campagne sur le bord du fleuve, entourée de magnifiques chênes verts, qui étendent leur ombrage devant la porte. Les écuries et remises sont en bon ordre, ainsi que les clôtures.

Je vous donne la jouissance de cette terre en commun, pour aussi longtemps que vous vous comporterez comme il faut.

Ces pauvres nègres ne savaient comment exprimer toute leur joie. Ils souriaient, tandis que des larmes de bonheur coulaient de leurs yeux.

— Avec votre argent, continua le capitaine, vous achèterez des chevaux, des bœufs, des mules et tous les instruments aratoires nécessaires.

— Ah! s'écria Pierrot, qui avait été le cocher de M. Meunier, c'est moué qui l'auré soin de les curies!

— Et moué, ajouta Jacques, veillé à culture avec Henri et Paul.

— Laissez-moi continuer, mes enfans. La récolte que vous ferez, je l'achèterai au plus haut prix du marché. Je prendrai votre coton, ce que vous aurez de mais à vendre après avoir mis de côté votre provision. Si vous préférez cultiver la canne à sucre, je vous l'achèterai pour ma roulaison, excepté que vous préféreriez venir faire votre sucre à ma sucrerie; je donnerai des ordres à cet effet à l'économé de l'habitation. Quand vous aurez besoin de quelque chose, vous vous adresserez à lui, si je n'y suis pas.

— Moué conné bien le conome, mossié Todore, li l'été ti toujou conome?

— Oui, Pierrot, il est toujours l'économé. Maintenant, mès enfans, continua le capitaine, allez préparer le souper, et laissez-moi avec ces messieurs.

Ces pauvres esclaves se jetèrent aux genoux de Pierre une seconde fois pour lui demander sa bénédiction.

— Je vous la donne, mes enfans; que Dieu vous la donne aussi et puissiez-vous toujours la mériter! Allez-vous en à la cuisine maintenant.

— Il me resté encore à satisfaire quelques legs. Voici, M. Mague 5000 dollars que vous me ferez le plaisir de porter, lundi matin, à l'Asyle des Orphelins—Vous dresserez l'acte nécessaire, que vous m'apporterez avec la quittance du docteur Rivard, auquel vous remettrez aussi ces trois mille dollars.

— Il est indigne de toucher ce legs ! s'écria M. Préau avec indignation, à l'idée que ce monstre polluera de ses mains impures l'offrande dernière d'un homme de bien.

— Non ! répondit tranquillement le capitaine, cet argent lui appartient ; c'était la volonté de mon père qu'il l'eut et il l'aura ! Mais je vous assure qu'il n'en pourra pas faire un mauvais usage. . . . Vous lui porterez son argent lundi, M. Mague ! — Jé ferai aussi porter à la Bibliothèque de l'Etat les livres qui lui sont légués ; veuillez aussi en préparer l'acte.

Lorsque messieurs Mague et Préau furent partis, après le souper, le capitaine Pierre de St. Luc monta à son ancienne chambre à coucher, dans laquelle il s'enferma. Sur une table, recouverte d'un tapis vert, il y avait la petite cassette de marocain rouge, à clous jaunes. Cette cassette renfermait des papiers de famille. Pierre allait enfin connaître ce que M. Meunier lui avait toujours caché ; il allait enfin apprendre quel était son père et sa mère, où ils étaient, ce qu'ils faisaient. Il regarda, avec des yeux qui se remplirent de larmes, cette cas-

sette dont le contenu allait lui dévoiler tout ce que sa naissance et son enfance avaient eu de caché et de mystérieux. Il hésita à l'ouvrir, et ce qu'il avait tant désiré de connaître il tremblait maintenant de l'apprendre ; il aurait voulu n'avoir eu d'autre père que M. Meunier ! Il eut peur de n'avoir à connaître le nom de son père que pour avoir à lui reprocher son abandon. Il demeura longtemps pensif et rêveur.

Minuit sonna à l'horloge ! C'était l'heure à laquelle M. Meunier était mort. Pierre de St. Luc tréssaillit.

« Je n'ouvrirai point cette cassette maintenant ! dit-il. Je veux encore passer cette nuit, la première que je passe dans cette maison depuis la mort de M. Meunier, avec l'idée qu'il était mon père selon la nature, comme il l'était selon le cœur.

Et il se coucha, sans avoir ouvert la cassette.

G. B.

(À CONTINUER.)

PROPOSITION DE MARIAGE.



LES mariages sont aujourd'hui très nombreux à Paris, et les marieurs se multiplient dans la société. On rencontre partout des gens qui ont en portefeuille une liste de partis des deux sexes, avec la note des qualités et le chiffre des fortunes. Les uns exercent en amateurs, les autres en spéculateurs. Un de ces faiseurs de mariages, habile à manier l'intrigue matrimoniale, peu scrupuleux sur les moyens, mais n'oubliant jamais de faire sa part et retirant de son industrie des bénéfices assez ronds, se présenta l'autre jour chez un jeune docteur qui porte un nom honoré dans la médecine, et dont le père occupait autrefois une position distinguée dans le service médical du château des Tuileries. Notre marieur ne connaissait le jeune médecin que pour s'être quelquefois rencontré avec lui ; mais, sachant qu'il désirait se marier, il l'avait mis sur sa liste sans le consulter, et l'occasion étant venue, il alla le trouver pour lui proposer le parti qu'il tenait à sa disposition.

— Mon cher Monsieur, lui dit-il, je viens vous proposer une excellente affaire.

A ce mot d'affaire qui ne lui était pas familier, car il s'occupait exclusivement de l'étude et de l'exercice de sa profession, le jeune docteur fit un mouvement de surprise.

— Affaire magnifique, continua le spéculateur. Deux cent mille francs bien nets, bien clairs, bien liquides, que vous toucherez immédiatement et sur lesquels vous me donnerez vingt-cinq mille francs de commission.

— Expliquez-vous dit le docteur, qui ne comprenait pas encore.

— Il s'agit d'un mariage, mon cher. J'ai su indirectement

que vous cherchiez à vous marier, et j'ai pour vous un parti qui dépasse certainement vos espérances. Figurez-vous tous les avantages réunis ; une jeune personne de vingt ans, orpheline et n'ayant ni frères ni sœurs ; pas de famille à épouser, pas d'embarras, ni de contestations, ni de partages ; la dot toute prête et comptée à la signature du contrat. Sans être une beauté, la jeune personne est passable ; quant à son esprit, à son caractère, à ses qualités, je vous l'ai dit, la dot est de deux cent mille francs. Par exemple, votre future n'a pas encore l'usage du monde, mais vous la formerez ; elle a été élevée à la campagne, à cent lieues de Paris, et elle arrive du fond de sa province avec un oncle et une tante aussi ignorants qu'elle. Ce sont de bonnes gens, d'une naïveté primitive, et il m'a été très facile de m'emparer d'eux. Je suis leur guide, leur oracle. L'oncle et la tante veulent établir leur nièce ; la petite est très désireuse de se marier à Paris, et comme ils n'y connaissent personne que moi, c'est moi naturellement qui suis chargé d'arranger ce mariage-là. J'ai parlé de vous et je vous ai fait valoir. On épousera volontiers un médecin, mais non pas le premier médecin venu, vous le comprenez. J'ai dit que vous aviez déjà beaucoup de réputation ; quelques réclames adroitement jetées dans un journal confirmeront cet éloge prématuré. J'ai grossi considérablement l'importance et le chiffre de votre clientèle ; tenez-vous donc pour averti que vous ne savez où donner de la tête et que vous êtes un des docteurs les plus recherchés et les plus en crédit dans la haute société. Du reste, pas le moindre obstacle ; l'affaire marchera comme sur des roulettes ; je réponds de tout, avant un mois d'ici, vous serez marié et vous aurez palpé les deux cent mille livres, et moi mes vingt-cinq mille. Le huitième de la dot, ce n'est pas être trop exigeant. Comme chef de la

communauté, vous prélèverez cette somme sur l'apport de votre femme ; c'est elle qui paiera, sans que personne le sache, car rien n'est plus facile que de tenir ces arrangements secrets.

Pendant ce discours, le docteur s'était mis à son bureau ; il prit un carré de papier, une plume, écrivit quelques lignes et signa.

— J'aime cet empressement, dit le spéculateur ; vous vous engagez pour les vingt-cinq mille francs ?

— Lisez, répondit le docteur en se levant et en lui remettant le papier.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? s'écria le spéculateur en éclatant de rire : « Observer une diète rigoureuse, prendre des bains de pieds sinapisés, et si l'accès persiste, recourir à une forte saignée. »

— Eh bien ? reprit gravement le docteur.

— Mais, c'est une ordonnance ?

— Sans doute ; une ordonnance qui prescrit les premiers soins à employer dans un cas d'aliénation mentale.

— Comment ! vous croyez que je suis aliéné ?

— Je me plais à le croire. Vous venez me proposer d'acheter une femme avec son argent, et de l'épouser à l'aide d'une fraude, en la trompant sur sa position et sur sa valeur personnelle. Il y a là de votre part insulte ou folie. Vous ne sortirez donc d'ici qu'en emportant mon ordonnance ou une paire de soufflets. Choisissez.

Le faiseur de mariages n'hésita pas ; il eut le bon sens de consentir à passer pour fou et il battit en retraite, l'ordonnance à la main.



GÉOGRAPHIE, MOEURS ET HISTOIRE D'ALLEMAGNE. LA HONGRIE.



DEPUIS deux ans, la Hongrie occupe et passionne l'Europe entière. Les plus vives sympathies l'ont accompagnée au milieu des vicissitudes de son insurrection nationale, qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit révolutionnaire qui a voulu l'exploiter. Ceux même qui ne désiraient pas

son triomphe, ne pouvaient, sans admiration, voir tout l'héroïsme qu'elle déployait contre des ennemis trois fois supérieurs en nombre.

Nous croyons donc, en étudiant cette contrée trop peu parcourue, et sur laquelle planent encore des préjugés ridicules, faire une œuvre utile et qui ne manquera pas d'actualité.

Jetée sur la carte d'Europe au milieu de puissances toujours prêtes à l'envahir (l'Autriche à l'ouest, au sud et à l'est la Turquie, l'empire des Russes au nord,) la Hongrie paraît destinée, par sa position, à servir l'un de ces trois maîtres. Sera-t-elle la proie du czar, du sultan ou de la chancellerie de Vienne ? Rassurons-nous ; elle n'a point été laissée sans défense. Sur ses frontières, des remparts bâtis par la nature (les monts Carpathes, élevés jusqu'à 1,300 toises au-dessus de la mer Noire) ; à l'intérieur, des fleuves et des lacs, sources de prospérité ; pour habitants, des peuples courageux et forts ; rien, vous le voyez, ne manque à son indépendance.

Les géographes ne partagent plus le royaume, comme autrefois, en partie montueuse et partie du plat pays. Leur division, plus naturelle, repose sur le cours de deux grands fleuves, la Théiss et le Danube.

Le premier a deux sources distinctes, dites, l'une la Noire, l'autre la Blanche. C'est le fleuve d'Europe le plus poissonneux. Il coule vers le sud, divise la Hongrie orientale en

deux cercles, et se jette dans le Danube sous les murs de Belgrade.

Que le lecteur veuille bien retourner, à travers l'Allemagne, jusque dans le royaume de Wurtemberg, au fond de la forêt Noire. Là, près du couvent de Saint-Georges, est une source faible et ignorée. Sans son guide, le voyageur ne la remarquerait peut-être pas ; pourtant c'est la source d'un fleuve qui traverse l'Europe presque entière, et qui n'a de rival que le Volga. M. Michelet dit quelque part : « J'ai vu le magnifique Danube sortir d'un baquet. »

Cent vingt fleuves tributaires viennent fertiliser le Danube de leurs ondes pendant qu'il parcourt la Souabe, le Tyrol, la Bavière, l'Autriche. Il entre en Hongrie, la traverse tout entière, et l'abandonne pour aller, à travers les provinces turques, se jeter dans la mer Noire.

Desmarest a dit avec esprit :

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,
Sert Rome et Luther de son onde ;
Et qui comptant pour rien
Le Romain, le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être plus même chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Mais ce fleuve, qui pouvait servir de communication entre l'Europe et l'Asie, semblait protégé par les monstres fabuleux dont l'avait peuplé l'imagination des poètes.

Quelques barques, dit M. Thouvenel, espèces de pirogues creusées dans des troncs d'arbres, se hasardaient seules à côtoyer les rives ; mais toutes s'arrêtaient à cette ligne de ro-

chers et pittoresquement désignée sous le nom de *Porte-de-fer*. La navigation était coupée en deux ; César, Charlemagne et Napoléon concurrent, sans pouvoir l'exécuter, le vaste projet de réunir le Rhin au Danube, l'Océan à la mer Noire...

L'honneur du succès était réservé à un Hongrois, le comte Széchény, libéral ardent, mais éclairé. La Hongrie, qui, dans une étendue de cent soixante-dix lieues de l'est à l'ouest et de cent lieues du nord au sud, possède les plus belles plaines de l'Europe, était pauvre au milieu de ses richesses. Si on parlait, aux propriétaires, du Danube comme de l'artère vivifiante de leur pays, ils objectaient ces mots sans réplique : *Et la Porte-de-fer !* M. de Széchény se chargea de leur répondre. Il fit construire sur le quai de Pesth une barque légère, en annonçant qu'il voulait avec elle franchir les cataractes. Il partit. Peu de temps après, la Hongrie tout entière applaudissait à son triomphe. Il y eut alors un revirement complet dans les esprits. La nouvelle du passage du cap ne produisit pas plus d'impression en Europe que parmi les Hongrois celle de l'arrivée du comte Széchény au delà des cataractes. Dans leur orgueilleux enivrement, les Hongrois virent déjà leur capitale devenue port de mer. Une gravure, (prohibée par la censure autrichienne) représenta Széchény planant au-dessus de gros nuages échappés des cheminées de pyroscaphes anglais, russes, français, etc., rangés en bataille devant le quai de Pesth.

M. de Metternich aimait beaucoup à plaisanter sur les Hongrois, qui croyaient avoir inventé le Danube.

Pour connaître les mœurs des différents peuples de la Hongrie, il faut pénétrer autant que possible en avant ; ainsi nous ferons. Mais, quant aux détails typographiques, la règle à suivre est tout autre. Les villes de la Hongrie se ressemblent trop ; nous nous contenterons donc de citer les principales en suivant le cours du Danube.

Le voici devant Presbourg. Large de sept cents pieds, il y forme plusieurs îles agréables, et coule entre deux rives fertiles et riantes. Plus loin, l'on aperçoit des jardins, des vignobles, des champs couverts de moissons et d'arbres à fruit. A quelque distance, s'allonge la fameuse plaine de Rakos, berceau de la diète hongroise.

Presbourg est située entre l'Autriche et la Hongrie, et leur servait autrefois de borne, ainsi que l'attestent ces vers :

Hic ubi Posonium consurgit turribus altis,

Limes Teutonicis Hungaricisque viris.

Mais elle a perdu son influence, et n'est plus aujourd'hui la ville bien-aimée de Marie-Thérèse ; la ville qui entendit le cri

sublime dont elle fut saluée. Les Hongrois la trouvent trop rapprochée de Vienne. Par sa physionomie, par le silence et la propreté de ses rues, Presbourg ressemble, en effet, à une véritable cité de la pacifique Autriche. Ses monuments attirent peu l'attention des étrangers ; toutefois, ce n'est pas sans intérêt que l'on visite le Landhaus, c'est-à-dire le modeste palais de l'un des plus vieux Parlements, et la cathédrale où se faisait le couronnement des rois, cérémonie imposante, que Léopold renouvela pour conquérir, à son avènement au trône, l'affection des Hongrois, trop longtemps froissés par son frère Joseph II.

Après avoir reçu l'onction sainte et les attributs de la royauté des mains de l'archevêque, primat de Gran, on le vit, précédé de ses barons et des évêques, tous en costumes splendides et sur des coursiers richement enharnachés, sortir de l'église ; venir, au son des cloches et au bruit des canons, la main au ciel, prononcer le serment constitutionnel ; puis, s'élever sur une élévation artificielle, dite le *mont du roi*, et fendre l'air avec l'épée de saint Etienne, aux quatre points cardinaux, pour faire savoir qu'il était prêt à défendre sa couronne et son royaume contre tous les ennemis qui se présenteraient, de quelque côté qu'ils vissent.

« La délicieuse situation de Presbourg, le bas prix des vivres, dit M. Le Bas, le voisinage de Vienne, la présence d'établissements littéraires, sont autant de causes qui engagent un assez grand nombre de militaires pensionnés, de nobles et de magnats, à y fixer leur séjour. »

Saluons en passant Komorn, qui montre avec orgueil une vierge symbolique incrustée dans sa muraille, et cette inscription : *Kom morn* (reviens demain,) dédain superbe jeté à tous les assiégeants futurs ; (avant la guerre actuelle, jamais Komorn n'avait été prise) ; Gran, résidence du primat de Hongrie et le château de Vissegrade, que les dieux seuls ont pu bâtir, et les hommes renverser, suivant un poète national.

De Vissegrade à Pesth, les scènes du paysage sont variées et pittoresques. Tout annonce l'approche de la capitale. Nous y sommes. Quel tableau ! D'un côté, Bude l'ancienne ville turque, assise sur sa montagne, ainsi qu'un pacha sur son divan ; et de l'autre le magnifique quai de Pesth ; Bude, qui représente avec ses monuments, ses toits à pignons et ses façades en bois, la société du moyen âge, et Pesth, ville opulente, alignée au cordeau, et sur laquelle a passé le niveau de la civilisation moderne ; Bude et Pesth, sœurs rivales, fières l'une de son passé, l'autre du brillant avenir qui l'attend.

H. DAVID.

MAXIMES.

Je pense de la satire ce qu'en pensait Épictète : Te blâment-on avec raison ? deviens meilleur. Si l'on te calomnie ? méprise le calomniateur.

Je suis devenu avec le temps un marcheur infatigable, et je vais droit mon chemin sans faire attention aux roquets qui aboient sur mon passage.

L'égoïste s'aime trop lui-même pour être jamais aimé.

La pierre garde la mémoire plus longtemps que le cœur ; c'est pour cela qu'on grave un nom et un mot sur un sépulcre.

L'arbre du bien que nous cultivons ici-bas avec tant d'effort, ne fleurira pour nous que dans le ciel !

Nous avons tous besoins les uns des autres ; aimons-nous, apportons-nous les secours de notre intelligence, de nos bras, et le bonheur de chacun se multipliera du bonheur de tous.

ÉTUDES ANTIQUES.



Il y avait une fois une ville italienne, située au pied du Vésuve. C'était, pendant l'été, la rivale de Baïa. Les riches Romains y avaient des résidences charmantes pour se reposer du faste de la capitale. Les maisons étaient peintes à fresque, les boutiques étincelaient de mille couleurs. Au bout de chaque rue, s'élançait un jet d'eau et s'offrait un paysage de la Méditerranée. Les oisifs s'y promenaient en habit de pourpre ; les esclaves allaient et venaient, portant sur la tête ces vases dont les débris font notre admiration. On s'asseyait sur des bancs de marbre, à l'ombre des auvents tendus de belles étoffes, devant des tables couvertes de vins, de fruits et de fleurs. Chaque logis était un petit palais, et chaque palais ressemblait à un temple de nos jours. Par un vestibule orné de colonnes, on arrivait à l'*impluvium*, où les dieux lares gardaient le trésor du maître dans un coffre cerclé de fer et de bronze. Là, les hôtes étaient reçus comme des envoyés du Ciel, et le patron écoutait ses clients présentés par l'*atriensis*. Puis venait l'appartement (*tablinum*), pavé de mosaïques, enrichi de peintures et renfermant les archives de la famille. Il se composait d'une double salle à manger (*triclinium* et *cenaculum*), d'une série de chambres à coucher (*cubiculis*) tendues des plus molles draperies de Tyr, d'un cabinet orné d'une foule d'objets d'art, quel- quefois d'une galerie de tableaux précieux (*pinacotheca*) et, enfin, d'un péristyle à colonnade, ouvrant sur le jardin (*viridarium*), tout parsemé de fruits d'or, tout ruisselant de fontaines jaillissantes, tout peuplé de bustes et de statues, tout embaumé de fleurs groupées dans des vases de pierre. La porte avait pour sentinelle immuable l'image d'un chien, avec l'inscription reproduite à Monto-Christo par M. Alex. Dumas : *Cave canem !* Les fresques représentaient les scènes de la mythologie ou de l'épopée ; les adieux d'Achille et de Brizéis, l'enlèvement d'Europe, la bataille des Amazones, etc., que les voyageurs trouvent encore au musée napolitain. Les colonnes du péristyle s'enroulaient de guirlandes et de festons. Les tables, en bois de *citrus*, étaient incrustées d'arabesques d'argent. Les lits de bronze, enlâcés d'or et de pierreries, étaient garnis d'épais coussins et recouverts de tapis brodés avec un art merveilleux. Des convives, à demi couchés sur ces tapis lavaient leurs mains dans des cuvettes d'argent, les essuyaient avec des serviettes à franges de pourpre, faisaient la libation consacrée à la statue de Bacchus, puis mangeaient les huîtres apportées du fond de la Bretagne, les chevreaux délicieusement coupés au son de la musique, et les fruits conservés dans des coupes d'or les vins les plus rares et les plus fins du monde, que les servantes favorites les couronnaient de fleurs humides de rosée, que les danseurs exécutaient au bruit des flûtes et des tymbales leurs cadences les plus indolentes ou les

plus rapides, et que les chanteurs modulaient une ode d'Horace ou d'Anacréon, le chant des fleurs, l'hymne d'Eros ou le dernier soupir des gladiateurs. Après le festin, une pluie d'eau de senteur s'épanchait dans la salle par des tuyaux invisibles ; tout se parfumait, jusqu'à l'huile des lampes et aux jets écumeux des fontaines ; des tables de friandises, dont nous n'avons pas même l'idée, sortaient toutes garnies du pavé de mosaïques ; d'autres tables leur succédaient, sur lesquelles les sénateurs et les consuls jouaient aux dés quelque empire ou quelque province ; enfin les tentures se soulevaient et laissaient passer des beautés chargées de fleurs, armées de lyres, et qui enlaçaient en chantant les convives des repis harmonieux de la danse des Grâces ou des Panathénées.

Or, un jour que les habitants de cette ville de délices se livraient ainsi à l'oubli de la mort, une immense clameur vint les arracher à leur ivresse... Un nuage de fumée surgit du Vésuve, sous la forme d'un pin gigantesque, au tronc noir, aux branches de flammes, au feuillage d'éclairs. La terre trembla dans ses fondements ; les maisons s'entrechoquèrent et tombèrent les unes sur les autres. Puis le nuage ardent s'abattit sur elles, comme un torrent lancé du ciel à la terre, roulant une pluie épaisse de cendre rouge, et jetant des pierres brûlantes comme les carreaux de la foudre. La mer elle-même recula épouvantée, et tous les habitants prirent la fuite, se poussant, se heurtant et s'écrasant comme les flots sur la grève. Ce fut un horrible concert de pleurs, de gémissements et d'imprécations. Le frère perdait sa sœur, le mari sa femme, la mère son enfant ; car la nuit était devenue si noire en plein midi, qu'on ne distinguait plus rien que les éclats et les ravages du fléau. Les seuls guides de ce peuple égaré furent quelques pauvres aveugles, habitués à trouver sans lumière les détours de la ville et de la campagne. Pour comble de maux, un fleuve d'eau et de fange bouillantes se joignit à la pluie de cendre et de pierres.

Le nombre des victimes fut incalculable. La destruction dura plusieurs jours, et bientôt la ville entière disparut sous une montagne volcanique.

Cela se passait le 23 août an 79, et cette ville se nommait Pompéi.

Tel était l'unique souvenir qui en restât au monde, après 1679 ans, lorsqu'au milieu du siècle dernier les savants commencèrent à fouiller cette énorme ruine. O surprise incroyable ! on retrouva la cité dans le volcan, les maisons sous la cendre, les squelettes dans les maisons, les meubles et les tableaux près des squelettes.

Cette recherche dure encore et durera longtemps ; et l'une des plus précieuses découvertes est le carrefour de Fortunata.

On retrouva aussi le temple d'Isis, monument des plus complets et des plus curieux que nous ait légués l'antiquité.

Sapientaire, portique, colonnade, piédestal de la déesse, débris de la statue, cellule où les prêtres, cachés, parlaient en son nom, chambres où le fléau les frappa sur leurs trésors

images des autres dieux associés à leur culte, autels où se déposaient les offrandes, où coulait le sang des victimes, puits sacrés destinés aux purifications, vases où s'amassaient les eaux lustrales, étables des animaux voués aux sacrifices, grande salle des mystères, ornée encore des peintures symboliques;

tout a revu la lumière, après seize siècles de sépulture, jusqu'au malheureux adepte, qu'on a retrouvé avec le fer dont il avait essayé d'ouvrir son tombeau.

C. DE CHATOUVILLE.

MEDAILLES ROMAINES.



N écrit de Salornay-sur-Guye, au journal *l'Univers* :

« Vous serez peut-être bien aise que je vous fasse part, dans l'intérêt de la science historique, d'une découverte qui vient d'avoir lieu dans la commune de Salornay-sur-Guye, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

« Un nommé Rollins, tourneur, vient de découvrir, presque à fleur de terre, dans un champ de maïs qu'il cultivait, deux urnes de grès, étroites par la base, renflées vers le milieu, puis resserrées à l'orifice, j elles étaient bien romaines.

« Ne connaissant pas la valeur de ces urnes, il les a brisées, comme on devait s'y attendre, pour jouir du contenu. Il en est sorti une multitude prodigieuse de médailles, six ou sept mille. Elles étaient en grande partie coagulées, moitié d'argent et moitié d'un autre métal qu'on pourrait difficilement classer. Il a bien la teinte et le son de nos anciens sous de la République; cependant il est difficile d'en expliquer la parfaite conservation s'il était tout à fait d'airain. Un grand nombre, en effet, de ces médailles est très peu oxydées.

« On a passé cette masse, et elle a donné le poids de sept

kilogrammes. Ces médailles sont presque toutes de la dimension de nos anciennes pièces de 15 et 38 sous.

« Quand à leur valeur historique, mon paroissien, l'inventeur, n'a pu m'en confier que huit; car il a eu la délicatesse de déposer toute la masse entre les mains du propriétaire du fonds où elles ont été trouvées, et celui-ci habite une paroisse voisine de Salornay.

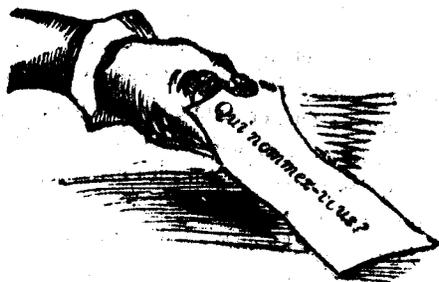
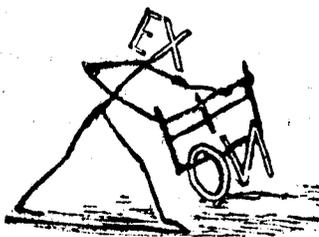
« Sur ces huit médailles que j'ai eues entre les mains, j'ai pu assez aisément en déchiffrer six; elles sont du troisième siècle de notre ère, depuis 218 ans après Notre Seigneur-Jésus-Christ, jusqu'à 268.

« J'ai lu les noms des empereurs: Marcus-Opelius Macrin; Alexandre, que je crois Alexandre Sévère; Jules Maximin le Redoutable, qui commença le métier d'empereur par garder les bœufs, d'où le surnom de *Bubulcus*; Gordien; Philippe le quasi-chrétien; enfin Gallien; tous les empereurs, comme vous savez, monsieur, qui se sont succédé immédiatement ou à peu près, dans la première moitié du troisième siècle.

« Un de mes confrères en a vu une que, d'après ses dires, je crois être d'Antonin, faussement dit le Pieux; celle-ci serait du siècle précédent.

« Je pense, monsieur, que cette découverte aura quelque importance pour donner plus de jour à l'histoire, et que les amateurs d'antiquités pourront trouver là une nouvelle mine à exploiter.»

REBUS.



Explication du REBUS de la dernière Livraison.

Le monde est un point dans l'éternité—Le monde—haie—t'l—point dans l'éternité.



ROMANCE.

Paroles de M. GUSTAVE LEMOINE,—Musique de LOISA PUGET.



Allegretto.

MINEUR. $\text{♩} \text{ } \text{♩} \text{ } \text{♩}$ *leggiero.*

Ped. *rf* > *rf*

leggiero.

En - fin, j'ai dono u - ne croix d'or, pour ma toi - let - te!

rf *P* *rf*

gracioso.

U - ne croix d'or si jo li - ette, ah! quel tré - sort! A mon cor - sa - ge

rf

rall.

Quand el - le bril-le - ra, Cha - cun je ga - ge Me l'en - vie -

rall.

plus lent et lie. *très-lent.* **MAJEUR**

ra, Et Lindor se - ra fier, je crois, ce soir, de danser a - vec moi!

plus lent. *suivez* *sf*

Tempo Io

En - ten - dez - vous du bal dé -jà la voix m'ap - pel - le, et Lindor dit que la plus

rf

f avec joie

bel - le, c'est Nel - la! Ma croix d'or é-tin - cel - le Quand Lindor la - ver

rf *rf* *rf* *rf* *rf*

dolce rall.

dim.

MINEUR.

ra ah! ah! Il di - ra: la plus bel - le, La voi - là! c'est Nel - - la!

rf *P rall* *Ped. rf*

dolce.

ah! Oui, c'est Nel - la!

ah! ah! ah! ah! Oui, c'est Nella!

suivez. *f*

Pendant que seule à son miroir,
 La jeune fille
 Sourit à sa croix d'or qui brille
 Aux feux du soir,
 Une prière
 Vers elle monte, hélas!
 C'est une mère
 Pleurant tout bas,
 Et qui demande, mais en vain,
 Pour ses enfans un peu de pain.
 En ce moment, du bal déjà la voix m'appelle,
 Mais la meilleure et la plus belle,
 C'est Nella!
 Pauvre mère! dit-elle,
 Et Nella s'arrêta,
 Pauvre mère! dit-elle,
 Et puis elle pleura ah!
 Elle pleura ah! ah!
 Elle pleura.

Soudain détachant sa croix d'or,
 Nella joyeuse
 Jette à la pauvre mère heureuse
 Son trésor,
 Adieu la fête,
 Et beaux rêves perdus!
 Bal et toilette,
 N'y pensons plus,
 Et le sommeil fermant ses yeux,
 Elle entend une voix des cieux!
 Sans ta croix d'or il t'aimera. lui disait-elle,
 Car la meilleure et la plus belle,
 C'est Nella!
 Sans croix d'or, disait-elle,
 Oui, Lindor t'aimera, ah! ah!
 Car toujours la plus belle,
 La voilà, c'est Nella! ah!
 Oui, c'est Nella ah! ah! ah! ah!
 Oui, c'est Nella!

